



LA VIGIE

QUÉBEC, 29 MAI 1911

UNE REFORME URGENTE

L'incendie de samedi a mis en relief, une fois de plus, l'urgence d'un changement radical dans la direction de la brigade du feu.

Les témoins oculaires se sont rendu compte des déficiences du service. On a mentionné diverses causes d'inefficacité :

A nos yeux, la cause principale est le manque de direction. Avec un homme compétent à la tête du service des incendies, ces détails seraient vite réglés.

Il est à espérer que l'administration municipale ne tardera pas à porter remède au mal.

Séance tenante, Son Honneur le maire Drouin a démis le chef infirmier Wadsh et chargé le sous-chef Hamel de diriger la manœuvre.

Il n'y a plus à lanterner. La nomination d'un chef de pompiers n'est pas une question de sentiment.

Nous croyons bien rendre la pensée de la masse des citoyens en disant qu'il faut à tout prix, et sans retard, rompre cette charge vacante, et que le nouveau titulaire doit être un homme jeune, alerte et expérimenté.

Il ne s'agit pas de savoir à quelle nationalité il appartient, ni s'il est de Québec. Étranger ou non, peu importe; il faut un chef jeune et compétent.

La rude expérience de samedi prouve aussi l'urgence nécessaire d'un nouveau maître-tuyau d'aiguillage de même que l'urgence d'une réglementation prohibant absolument toute nouvelle construction de ces vastes salles en bois comme celle où a originé l'incendie.

Les matériaux inflammables ne manquent plus aujourd'hui, dans le pays qui fournit 80 p. c. de la consommation d'amiante dans le monde entier.

L'événement le plus déplorable de cette sinistre journée est la destruction de la magnifique manufacture Amyot. Il s'agit on le sait, de la plus grande fabrique

de corsets, non seulement du Dominion, mais de tout l'Empire. La suspension de ses opérations, peut-être pour plusieurs mois, signifie le chômage forcé pour les 700 personnes qui y gagnaient leur vie.

UN AUTRE BEL EXEMPLE

La Revue Franco-Américaine a déménagé de Québec à Montréal. Elle pourrait encore déménager, car il n'y a pas de place en ce pays pour une publication animée d'un pareil fanatisme.

Nous le regrettons pour son directeur M. Laflamme, qui est personnellement très estimé; mais il s'est embarqué dans une voie trop dangereuse pour pouvoir espérer se voir suivi par un grand nombre de ses compatriotes.

Des hommes autrement talentueux que le masque Michel Renouf ont cassé leur pipe à ce jeu-là, à l'époque dont nous parlons. Ce n'est pas, dans tous les cas, avec des diatribes aussi mal pensées que mal dites, comme celle que la Revue vient de faire imprimer à Montréal, que le néo-canotisme de 1911 avancera ses petites affaires.

La Vigie, on le sait, est dans une situation toute particulière pour traiter ces questions, ayant été, avec le Soleil, menacé de censure pour manquement à la discipline parce que nous croyions de bonne foi avoir le droit de discuter d'égal à égal avec l'Action Sociale.

Ce que nous allons citer du dernier numéro de la Revue Franco-Américaine est plus qu'une offense contre la discipline: c'est un cri de sauvagerie. Mgr Sbaretti traité d'espion et de traître, lord Grey insulté en termes vulgaires, Rome représentée comme un foyer de noires intrigues; tout cela est un joli moyen de se concilier les bonnes grâces du successeur de Mgr Sbaretti à la légation d'Ottawa!

Jamais un journal libéral canadien ne se permettrait de pareils écarts de langage. Pas un Canadien-français bien né n'approuvera surtout le brutal et stupide congé de déloger signifié à Mgr Sbaretti, et l'avis donné aux Sulpiciens de la mettre à la porte du Collège canadien.

De pareils écrits sont une honte nationale; les Canadiens-français comprennent autrement les lois de l'hospitalité. L'inconscient qui a écrit cette sottise a le front de parler des convenances! C'est un comble. Mais citons-le textuellement:

"Mgr Sbaretti, ancien apostolique au Canada, est encore en pension au Collège canadien, à Rome. Si ce prélat avait quelque peu le sens des convenances, il quitterait dans les vingt-quatre heures cette maison bâtie avec l'argent des Sulpiciens de Montréal, et où la race française doit pouvoir jouir d'une douce hospitalité, sans se voir réduite à condoyer journellement un de ses plus chers ennemis. Que Mgr Sbaretti soit l'ennemi des Canadiens-Français ou des Acadiens, c'est un fait dont personne ne doute. Jamais il ne s'est préoccupé de subvenir aux besoins religieux des Acadiens. Il n'est intervenu qu'une fois, et c'était pour faire taire ceux qui revendiquaient des droits sacrés. Les mémoires qui formulaient les plaintes des descendants de

race française prenaient tous le même chemin: celui du panier. Pas n'est besoin de parler longuement des aspirations impérialisantes de Sa Grandeur. Sa fameuse lettre à lord Grey, ce *communis voyageur d'impérialisme*, est un monument de sottise incomparable.

"Mgr Sbaretti avait dans le cœur une grande ambition: celle de faire dans l'Église canadienne ce que lord Grey veut faire encore dans le monde civil.

"En tout cas, il est une conclusion qui s'impose: c'est que Mgr Sbaretti ne doit pas rester au Collège canadien pour y jouer le rôle d'espion. Il fut jadis minutaire à la Propagande pour les affaires d'Occident. *Certaines raisons* le firent passer aux affaires du rite d'Orient. *Je veux bien croire que les mêmes raisons* ne sont pas à craindre; mais tout de même, il se doit à lui-même de quitter une maison où il s'est imposé, où il s'impose encore. *Qu'il parte!* Autrement, de violentes protestations se feront entendre auprès de Saint-Sulpice à Montréal, qui n'a pas le droit de se prêter au jeu des assimilateurs. A bon entendeur, sault."

Dans les commentaires dont Michel Renouf fait suivre cette scandaleuse tirade, il trahit ses couleurs politiques. Lorsqu'il dit, par exemple: "ennemi de Laurier qui voulait voir Mgr Enard à Ottawa, ennemi du libéralisme sans distinction," voilà qui doit étonner profondément M. Laflamme, qu'on nous représentait comme un bon libéral.

Dans la même note, citons encore ce passage qui vise sir Wilfrid Laurier et sir Lomer Gouin, de même que Mgr Sbaretti et l'épiscopat canadien:

"Mais ce que l'on ne sait pas généralement, c'est que la dévotion subite de Mgr Sbaretti à l'ange de la paix de lord Grey a suivi de très près les manifestations politiques organisées au séminaire canadien de Rome, pendant l'été de 1907, pour le bénéfice d'une couple de *politiciens canadiens de marque*; manifestations où l'on avait attiré beaucoup d'évêques et de prélats et où l'on a beaucoup remarqué l'allocation prononcée par le cardinal Vincent Vanutelli. C'est même dans une de ces circonstances que M. Gouin, premier ministre de la province de Québec, pour se montrer bon prince et se tirer le mieux possible de l'impasse diplomatique où il était pris, avait exprimé le vœu de voir continué dans ses fonctions un Délégué apostolique, Mgr Sbaretti présent à la fête, "qui avait eu le rare mérite d'établir et de maintenir la paix au Canada."

"Mgr Sbaretti revint au Canada, croyant porter dans le pan de sa robe, avec l'autorisation de tenir un concile *malgé les évêques canadiens*, une approbation tacite mais sans réserve de sa diplomatie. Aussi, quelques mois plus tard, quand lord Grey, toujours sous le coup d'un véritable *cul impérialiste*, lui présenta l'ange de la paix, il *tomba à genoux*."

Ailleurs, il est question de "politiciens opportunistes et trousards dans les cercles romains," "des déclarations saugrenues de Mgr Bourne et de Mgr Tampieri," des "assimilateurs mitrés."

Tous ceux qui ne pensent pas à la Renouf sont des "fâcheux, peureux, ambitieux, vendus, à plat ventre." Ce farouche défenseur de la langue française n'est pas toujours au mieux avec l'orthographe: il écrit *campart* à l'anglaise. Il crache à travers son masque sur les gens "qui prennent les accents de la vérité pour des injures personnelles." Jugez ce que ce serait s'il se mettait à injurier son prochain.

Voici un de ces accents de vérité. Il parle "d'un évêque Fallon et d'un évêque Scollard qui nous ont ravi le diocèse d'Ottawa." On sait que c'est tout le contraire de la vérité: c'est le Pape qui nomme les évêques, et dans le cas d'Ottawa, il est bien connu que, si un archevêque canadien-français n'a pas été nommé, ce n'est pas la faute de l'épiscopat d'Ottawa, dont les offres conciliantes ont été repoussées dans la province de Québec.

Le dernier budget supplémentaire Suite des crédits votés pour cette province

Les chiffres sur cette liste comme sur la précédente ne représentent que les 5 douzièmes du crédit pour l'année, soit pour 5 mois. Pour avoir le total, multiplier par 12, et diviser par 5:

Table with 2 columns: Description of the credit item and its amount in dollars and cents. Items include various provincial departments like 'Anse à la Barbe', 'Anse aux Canards', 'Beaulac', etc.

Le Devoir, mercredi, accusait les Juifs de tuer des enfants et parlait contre la vaccination. Ce n'est évidemment pas la faute de ces gens-là si nous ne retournons pas à la barbarie du moyen-âge.

RAPPORT SUR LES ARCHIVES DE FRANCE

(Par J. Edmond Roy)

Archives ambulantes. — Pourquoi nous possédons si peu de documents relatifs au Canada avant 1663, Colbert organise les archives des ministres. — Boulevard de la révolution. — Dépôts d'archives de France. — Première enquête par l'abbé Verreau

(Suite et fin)

Au mois de septembre 1873, M. l'abbé Hospice Verreau, alors principal de l'École Normale à Montréal, fut chargé par le gouvernement d'aller nous voir en Angleterre et en France, une enquête préliminaire sur les dépôts d'archives de ces deux pays afin d'y signaler les pièces manuscrites qui pourraient intéresser le Canada. Il a rendu compte de sa mission dans un mémoire qui a été publié en annexe au rapport du ministre de l'Agriculture, en 1874.

M. Joseph Marmette fut nommé, au mois de juin 1883, pour aller continuer en France le travail de M. l'abbé Verreau. Il a rendu compte de ses travaux dans quatre mémoires qui sont imprimés dans les rapports sur les Archives du Canada: en 1883 (p. 122 à 165), en 1885 (p. xxiii à lxxx), en 1866 (p. xxxiii à cl), en 1887 (p. ci à cccxxii).

En 1897, M. Edouard Richard fut chargé d'aller poursuivre le travail laissé inachevé par M. Marmette. Il a été publié, en supplément au rapport sur les archives pour 1899, un compte rendu de ces analyses jusqu'à cette date, et on peut consulter à l'appendice K du rapport de 1904, p. 1-309, et au volume I du rapport de 1905, partie VI (1-536) le sommaire des documents de Paris que l'on trouve dans ses papiers après sa mort. Ces sommaires sont accompagnés d'un index général préparé par le bureau des archives.

M. l'abbé Verreau est le premier qui ait donné un aperçu des recherches qu'il y avait à faire en France dans les différents dépôts d'archives. Il n'eut le temps, cependant, que de jeter un coup d'oeil sommaire sur la Bibliothèque nationale, les Archives nationales, les Affaires étrangères et le département de la Marine (section des colonies), et il en analysa quelques volumes, afin de démontrer toute l'importance de ces dépôts. M. Verreau visita aussi les bibliothèques de quelques villes de France, entre autres Lille, Rouen, Bordeaux, Toulouse, Annecy, Chambéry et Grenoble.

M. Marmette, reprenant le travail de l'abbé Verreau, en 1883-1887, poussa plus loin les recherches aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale, sans cependant les épuiser. Il analysa d'une façon plus complète les volumes signalés par son prédécesseur aux archives du ministère des Affaires étrangères, puis consacra son temps et son talent à relever les documents des archives du ministère des Colonies. C'est lui, on peut dire, qui nous a fait connaître les richesses de ce dernier dépôt et qui a ouvert la voie à ceux qui l'ont suivi. M. Richard, en continuant l'oeuvre de M. Marmette aux archives des Colonies, où il a consacré tous ses efforts, nous a donné des analyses si complètes des séries que son prédécesseur n'avait fait qu'indiquer, que souvent il suffit d'y recourir sans qu'il soit nécessaire de consulter les volumes d'où elles ont été tirées.

Les archives du ministère des Colonies constituent certainement le fonds le plus important, mais elles ne peuvent être considérées comme la source unique de l'histoire du Canada sous le régime français. Elles doivent être complétées par des documents conservés dans les lieux les plus divers.

On trouve aux Archives nationales, dans plusieurs fonds importants, à la Bibliothèque Mazarine, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à la Bibliothèque de l'Arsenal, aux Archives du ministère de la Marine, dans celles du ministère des Affaires étrangères, dans celles du ministère de la Guerre et du dépôt des fortifications de nombreux documents se rattachant étroitement au Canada.

Le service hydrographique, qui relève du ministère de la Marine, possède une collection précieuse de documents relatifs aux campagnes. De même, le ministère des Colonies conserve encore les papiers de l'ancien dépôt des fortifications des Colonies, où les plus fructueuses recherches ont déjà été opérées par plusieurs savants. Les lacunes des archives centrales de la Marine peuvent être comblées par les documents conservés dans des ports militaires où existent encore, en grande partie, les minutes des lettres adressées à l'administration centrale et les expéditions originales des dépêches et autres pièces reçues de cette administration.

Quelques riches que soient les grands dépôts militaires et les archives administratives de la France en manuscrits et papiers, ces dépôts et ces archives ne possèdent pourtant pas tout ce qui est resté. Il convient d'ajouter à la liste des documents que le hasard a dispersés dans ces divers dépôts publics les papiers conservés par certaines familles, malgré la réclamation spéciale concernant le rattachement à l'Administration des pièces trouvées dans les successions des fonctionnaires, officiers et agents. Il faudrait faire appel à l'obligeance de ces personnes dont les cabinets pourraient nous aider à compléter nos collections.

Pour bien comprendre l'histoire des premiers colons français au Canada, il nous manque un élément essentiel: la correspondance qu'ils ont eue. La fait que la plupart de ces colons savaient lire et écrire implique qu'ils devaient envoyer des lettres à leur famille en France. Le colon heureux, content de son sort et de sa situation, a dû le dire au sien. Que sont devenues ces milliers de lettres? C'est une lacune qui, probablement, ne sera jamais comblée. Une phrase de ces lettres serait souvent plus expressive qu'un volume. Pour une de ces lettres, ne donnerait-on pas bien des commentaires? C'est le caractère, le tempérament, le génie même des individus qui apparaîtraient. Plus de suppositions. C'est l'homme même qu'on verrait.

Les correspondances officielles échangées entre les ministres et les principaux fonctionnaires, les documents divers recueillis par les bureaux nous renseignent sur les événements principaux de l'histoire générale. Mais que de détails sur les coutumes et les moeurs l'on trouverait dans ces lettres particulières!

Nous avons mentionné les documents ayant le caractère d'archives. Il ne faut pas laisser de côté les manuscrits où se trouve la physionomie plutôt que la preuve des faits historiques: mémoires du temps, écrits divers sur les rivalités et les intrigues, les succès et les revers, les abus et les projets de réforme. C'est surtout dans les bibliothèques publiques que nous trouverons ces derniers.

Les archives de France sont donc à consulter encore pour d'autres parties de l'histoire que celle qui concerne l'administration proprement dite.

Il faudrait aussi parcourir certains fonds conservés dans les archives d'Angleterre et de Rome. Ceux-ci forment la contre partie des documents français. Le dossier de notre histoire ne sera complet que lorsqu'il comprendra les documents authentiques conservés dans les archives des deux parties en cause.

Alors, mais seulement alors, l'histoire entière et vraiment exacte du temps français pourra être écrite comme elle mérite de l'être. Les matériaux seront prêts. Ils n'attendent plus que l'écrivain de génie capable de se les approprier, de les fondre en quelque sorte dans ses tableaux, et de leur donner le mouvement et la vie qui manqueraient toujours, il faut bien le reconnaître, aux documents mêmes les plus intéressants.

J. EDMOND ROY.

DANS LE MONDE OFFICIEL

A l'occasion de la fête du couronnement du roi, il y aura le 22 juin fête champêtre à Spencer Wood et le soir dîner d'Elm.

Lady Langeler est partie samedi pour la Pointe à Pic, où elle sera l'hôte de l'honorable et de Madame E. B. Garneau.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

OFFRE A LOUER DES COFFRETS DE SURETE

pour la garde de débetures, certificats d'actions, documents importants, bijoux et autres valeurs.

a son Bureau Principal

et a sa Succursale de St-Roch.

SPORT

BASEBALL

Résultats des joutes de la ligue de la Cité et du District

La course au championnat de la ligue locale se poursuit de plus belle. Hier, par la belle après-midi que nous avons eue, nombre d'amateurs ont vu les joutes de Limoëlan, St-Sauveur et Lévis.

Royal, 17. Dixie Camillo, 4. Les champions de 1910 ont enfin rencontré le Dixie Camillo et les ont quasi écrasés.

Laurin du D. C. a officié durant toute la joute et s'est montré en forme, quoiqu'à la 2e inning le Royal compta 11 points avec 2 hommes hors jeu, le grand nombre de ces points étant dus aux erreurs de ses coéquipiers.

Breton et Giguère ont très bien lancés, le jeu du Royal en général a été très fort. Son inattendu s'est de beaucoup amélioré. Bref les champions de 1910 peuvent compter sur le championnat en considérant la réserve qu'ils n'ont pas encore mis sur le terrain.

Royal : a. b. r. h. p. o. a. e. A. Racine 1 2 0 11 2 1 A. Racine V 4 2 0 11 2 1

Gendron, V. ss. 6 2 2 1 7 1 Gendron, O. c. f. 6 0 1 0 0 0

Giguère, p. 3b. 5 2 3 1 0 1 Gendron, A. 2b. 5 2 2 2 1 0

Racine, E. 1b. 6 2 1 12 0 0 Coulombe, r. f. 5 1 0 0 0 0

Barthe, r. f. 4 3 1 0 0 0 Totaux. 45 17 11 27 12 6

Dixie Camillo : Hébert, ss. 4 1 1 1 4 2 Cardinal, 3b. 4 0 0 4 3 3

Brechu, 1. f. 1 2 0 0 0 1 Drouin, c. f. 4 0 1 8 1 0

Fiset, c. f. 4 0 1 1 0 0 Huet, 2b. 4 1 0 4 0 1

Martineau, r. f. 3 0 0 0 0 0 Gailloux, 1b. 4 0 0 9 1 4

Laurin, p. 4 0 0 0 4 0 Totaux. 32 4 3 27 13 11

Score par innings : R. H. E. Royal, 210031000-17, 11, 6

D. Camillo, 20000110-4, 3, 11 Sommaire : Bats volés, Royal 9, Dixie Camillo 6, Sacrifices, Giguère, Coups de 2 buts : Breton, Gendron A. Bats accordés : par Laurin, 6, par Giguère, 2, par Breton I. Retirés au bâton : par Laurin 8, par Giguère 6, par Breton 3. Coups sur Giguère, 2 en 5 innings, sur Breton 1 en 4 innings. Jeux doubles : Racine A, à Racine E, Racine A, à Giguère. Pass ball : Racine A, 1 ; Drouin 1 x. Frappé par la balle, Breton, Barthe, Brochu, Martineau. Temps de la joute, 2 h. Arbitre : M. Jos. Racine.

x Laissés sur les buts, Royal 10 ; Dixie Camillo 6. St-Patrick, 27. C. B. C. 7. La journée a été mauvaise pour les hommes de Johnny Brunton. Le St-Patrick quadruplant le score moins 1 point. Tous n'entrent pas dans aucune appréciation n'ayant pas vu la joute. Nous

donnons ci-dessous le score détaillé qui donnera une idée juste de la joute, les chiffres parleront à notre place.

St-Patrick a. b. r. h. p. o. a. e. Kelly, c. f. 5 5 2 1 0 0 Kirkwood, r. f. 5 4 1 1 0 0

J. Ledden, c. f. 5 2 1 9 2 1 Jno. Walsh 1 b. 5 3 0 10 02 W. Frezell, H. p. 6 3 1 0 0 6 1

Roy, ss. 6 2 0 0 1 0 Walker, 2b. 7 4 3 3 0 1

J. Savard, 3b. 7 3 4 3 2 2 Jim Walsh, p. H. 7 1 1 0 0 0

53 27 13 27 11 7 C. B. C. W. Latulippe, ss. e. 2 2 0 0 3 0

Lizotte, c. f. 5 2 2 4 4 0 A. Bernard, 1b 1 2 0 17 0 2 Duchesneau, c. f. 1 1 0 1 0 1

E. Latulippe, p. 3b. 4 0 0 1 3 4 Cantin, H. r. f. 3 0 0 1 0 1

Plante, r. f. 5 0 0 1 0 1 Zient, 2b. 3 0 1 2 3 6

Pelletier, 3b. p. 4 0 0 3 3 Marcoux, ss. 2 0 0 0 1 0

Fortin, H. ss. 2 0 0 0 1 1 35 7 3 27 17 19

Score par innings : St-Patrick, 700162011-27, C. B. C. 420006100-7.

Sommaire : Coups bien pour buts, J. Ledden, Lizotte. Laissés sur buts, St-Patrick, 12, C. B. C. 9. Frappés par le lanceur, Bernard, Duchesneau, Jno. Walsh. Retirés du bâton, par Frezell, 9, par Latulippe, 4, par Pelletier 1.

Bats sur balles de Frezell 4 de Walsh 2, de Latulippe 3, de Pelletier 7. Arbitre : G. E. Cartier.

Nous n'avons pu savoir de source officielle le résultat de la joute Dominion Textile vs Napoléon. Nous pouvons annoncer comme nouvelle vraie la victoire des Lévisiens.

Les rôles sont remplis par des artistes célèbres : Dallas Welford, Virginia Houston, Emilie Hayard, Harry Stevens, Marion Mills, Joe Smith, Marla, Franklin Faruhay, et d'autres acteurs réputés dans la comédie musicale.

Au lever du rideau, jeudi soir, à l'Auditorium on ne verra pas seulement une foule qui se presse aux portes, mais on verra aussi une des plus belles sensations musicales qui n'a jamais été offertes au public québécois depuis de longues années. On comprendra alors pourquoi Madame Sherry est si populaire, tant dans le nouveau que dans l'ancien continent.

Parties de samedi LIGUE DE L'EST 1ère partie Montréal 4-Toronto 5, 2ème partie Montréal 9-Toronto 3

Providence 4-Jersey City 5, Baltimore 5-Newark, 2. 1ère partie Buffalo, 1 : Rochester, 3, 2ème partie Buffalo, 0 : Rochester, 5.

Ligue Américaine 1ère partie New-York, 1 : Philadelphie, 8, 2ème partie New-York, 8 : Philadelphie, 3, Cleveland, 6 : Chicago, 5, Boston, 4 : Washington, 9.

Ligue Nationale Brooklyn, 9 : Boston, 8, Philadelphie, 0 : New-York, 2, Cincinnati, 1 : Pittsburg, 0, St-Louis, 3 : Détroit, 9, Chicago, 7 : St-Louis, 6.

Ligue Nationale (Parties d'hier) Pittsburg, 7 : Cincinnati, 5, Partie Chicago St-Louis remise pour cause de pluie.

Ligue Américaine (Parties d'hier) St-Louis, 12 : Détroit, 6, Cleveland, 5 : Chicago, 5.

Ligue de l'Est Providence, 1 : Jersey-City, 1, Baltimore, 1 : Newark, 3, Le National débute par une défaite. Six mille personnes assistaient à la joute. Les Indiens de Querrie l'emportent par un score de 9 à 4.

Composition des équipes : National Teumseh, 11, Heuresux Buts, Kinsman, Cattarinch Point, Green, Gagnon Couvert, Veauan, Téscarie Défense, Graydon, Clément Défense, McKenzie, LaChapelle Défense, Rowntree, Secours Centre, Felker, Duhaide Attaque, Querrie, Lavolette Attaque, Murton, Pitre Attaque, Durkin, Lamoureux Extérieure, McGregor, Dussault Intérieure, McDougall, Arbitres : Peter Murphy et Billy McIntyre. Umpires : Roddy Finlayson et Porteous. Chronomètres : Ledoux et Haubley. Pénitencier : Joe Whyte.

SOMMAIRE 1. Teumseh, McDougall, 5.35, 2. Teumseh, McGregor, 3.30, 3. National, Pitre, 2.20, 4. Teumseh, McGregor, 8.50, 5. Teumseh, McGregor, 10 s., 6. Teumseh, Felker, 35 s., 7. National, Duhaide, 30 s., 8. Teumseh, Querrie, 8.20, 9. Teumseh, Rowland, 3.30, 10. National, Lamoureux, 45 s., 11. National, Lamoureux, 6.25, 12. Teumseh, McDougall, 13.10, 13. Teumseh, Felker, 1.35. Résultat : Teumseh, 9 ; National, 4.

Nota Nous remettons à demain d'intéressantes notes pour baseball.

MADAME SHERRY Est populaire dans les deux continents

Madame Sherry a été sifflée et chantée par tout le continent, et c'est la plus grande comédie musicale des temps présents. Le "Terzetto Buffo", un véritable travestissement de grand opéra est un des numéros qui attirera le plus l'attention ; New-York en a raffolé. Bien compris l'équivalent au sextuor de Lucia ou au quatuor de Rigoletto, et rendu artistiquement par les acteurs il devient joyeux et fascine par sa musique.

Les autres numéros qui feront certainement fureur sont : L'oncle dit je ne veux pas, aussi je ne veux pas, nous ne sommes que de pauvres mortels, la naissance du papillon et plusieurs autres.

Les rôles sont remplis par des artistes célèbres : Dallas Welford, Virginia Houston, Emilie Hayard, Harry Stevens, Marion Mills, Joe Smith, Marla, Franklin Faruhay, et d'autres acteurs réputés dans la comédie musicale.

Au lever du rideau, jeudi soir, à l'Auditorium on ne verra pas seulement une foule qui se presse aux portes, mais on verra aussi une des plus belles sensations musicales qui n'a jamais été offertes au public québécois depuis de longues années. On comprendra alors pourquoi Madame Sherry est si populaire, tant dans le nouveau que dans l'ancien continent.

Parties de samedi LIGUE DE L'EST 1ère partie Montréal 4-Toronto 5, 2ème partie Montréal 9-Toronto 3

Providence 4-Jersey City 5, Baltimore 5-Newark, 2. 1ère partie Buffalo, 1 : Rochester, 3, 2ème partie Buffalo, 0 : Rochester, 5.

Ligue Américaine 1ère partie New-York, 1 : Philadelphie, 8, 2ème partie New-York, 8 : Philadelphie, 3, Cleveland, 6 : Chicago, 5, Boston, 4 : Washington, 9.

Ligue Nationale Brooklyn, 9 : Boston, 8, Philadelphie, 0 : New-York, 2, Cincinnati, 1 : Pittsburg, 0, St-Louis, 3 : Détroit, 9, Chicago, 7 : St-Louis, 6.

Ligue Nationale (Parties d'hier) Pittsburg, 7 : Cincinnati, 5, Partie Chicago St-Louis remise pour cause de pluie.

Ligue Américaine (Parties d'hier) St-Louis, 12 : Détroit, 6, Cleveland, 5 : Chicago, 5.

Ligue de l'Est Providence, 1 : Jersey-City, 1, Baltimore, 1 : Newark, 3, Le National débute par une défaite. Six mille personnes assistaient à la joute. Les Indiens de Querrie l'emportent par un score de 9 à 4.

Composition des équipes : National Teumseh, 11, Heuresux Buts, Kinsman, Cattarinch Point, Green, Gagnon Couvert, Veauan, Téscarie Défense, Graydon, Clément Défense, McKenzie, LaChapelle Défense, Rowntree, Secours Centre, Felker, Duhaide Attaque, Querrie, Lavolette Attaque, Murton, Pitre Attaque, Durkin, Lamoureux Extérieure, McGregor, Dussault Intérieure, McDougall, Arbitres : Peter Murphy et Billy McIntyre. Umpires : Roddy Finlayson et Porteous. Chronomètres : Ledoux et Haubley. Pénitencier : Joe Whyte.

SOMMAIRE 1. Teumseh, McDougall, 5.35, 2. Teumseh, McGregor, 3.30, 3. National, Pitre, 2.20, 4. Teumseh, McGregor, 8.50, 5. Teumseh, McGregor, 10 s., 6. Teumseh, Felker, 35 s., 7. National, Duhaide, 30 s., 8. Teumseh, Querrie, 8.20, 9. Teumseh, Rowland, 3.30, 10. National, Lamoureux, 45 s., 11. National, Lamoureux, 6.25, 12. Teumseh, McDougall, 13.10, 13. Teumseh, Felker, 1.35. Résultat : Teumseh, 9 ; National, 4.

Nota Nous remettons à demain d'intéressantes notes pour baseball.

MADAME SHERRY Est populaire dans les deux continents

Madame Sherry a été sifflée et chantée par tout le continent, et c'est la plus grande comédie musicale des temps présents. Le "Terzetto Buffo", un véritable travestissement de grand opéra est un des numéros qui attirera le plus l'attention ; New-York en a raffolé. Bien compris l'équivalent au sextuor de Lucia ou au quatuor de Rigoletto, et rendu artistiquement par les acteurs il devient joyeux et fascine par sa musique.

Les autres numéros qui feront certainement fureur sont : L'oncle dit je ne veux pas, aussi je ne veux pas, nous ne sommes que de pauvres mortels, la naissance du papillon et plusieurs autres.

Les rôles sont remplis par des artistes célèbres : Dallas Welford, Virginia Houston, Emilie Hayard, Harry Stevens, Marion Mills, Joe Smith, Marla, Franklin Faruhay, et d'autres acteurs réputés dans la comédie musicale.

Au lever du rideau, jeudi soir, à l'Auditorium on ne verra pas seulement une foule qui se presse aux portes, mais on verra aussi une des plus belles sensations musicales qui n'a jamais été offertes au public québécois depuis de longues années. On comprendra alors pourquoi Madame Sherry est si populaire, tant dans le nouveau que dans l'ancien continent.

Parties de samedi LIGUE DE L'EST 1ère partie Montréal 4-Toronto 5, 2ème partie Montréal 9-Toronto 3

Providence 4-Jersey City 5, Baltimore 5-Newark, 2. 1ère partie Buffalo, 1 : Rochester, 3, 2ème partie Buffalo, 0 : Rochester, 5.

Ligue Américaine 1ère partie New-York, 1 : Philadelphie, 8, 2ème partie New-York, 8 : Philadelphie, 3, Cleveland, 6 : Chicago, 5, Boston, 4 : Washington, 9.

Un tableau magnifique Au nombre des objets qu'expose le Grand Trunk, à l'occasion des réjouissances publiques qu'occasionnera le couronnement du roi, on remarque une peinture à l'huile due au pinceau d'un artiste distingué. Cette peinture contiendra tout à la fois la partie de la ville d'Ottawa où sont les bâtiments du Parlement et dans le lointain la Rivière Ottawa et les Laurentides, le Château Laurier, le magnifique hôtel du Grand Trone et la partie nord de la ville. Ceux qui ont vu le tableau n'ont que des louanges à faire et pour le sujet et pour l'exécution de l'ouvrage. Cette peinture a été envoyée à Londres par le vapeur Celtic, samedi, 15 avril dernier, et il n'y a pas à en douter, elle sera une des plus grandes attractions de la capitale. Le tableau mesure 5 pieds par 7 et son cadre est de toute beauté.

Lucien Cannon, B.A.L.L.L. Charles Power, B.A.L.L.L.

CANNON & POWER AVOCATS BLOC 111, Cote Lamontagne, MORIN Tel. 3822

A. LEOFRED INGENIEUR CIVIL (GRAD. LAVAL ET MCGILL) SPECIALITE : AQUEDUCS 53 RUE ST-JEAN, QUEBEC. TELEPHONE 540

Vapeur "Champion" Ligne St-Laurent, St-Michel, St-Jean et Berthier

REMARQUEZ LE VOYAGE DU VAPEUR "CHAMPION" Le temps et les circonstances le permettant, le vapeur "CHAMPION" fera ses voyages comme suit, à l'exception du dimanche et des jours de fêtes :

DE QUEBEC Berthier 5.00 a. m. L. M. J. S. 4.00 p. m. St-Jean 6.30 a. m. St-Michel 7.45 a. m. St-Laurent 8.00 a. m. Samedi, départ 2.00 p. m. De St-François le Vendredi à 5 h. a. m. le Samedi de Québec 2 h. p. m.

LES DIMANCHES Départ de Québec à 8.01 a. m. Départ de St-Jean à 4.03 p. m. Les Samedis, le même bateau fera un voyage de Québec à St-François afin de donner l'avantage aux citoyens de repérer le bon air sur le fleuve. Départ de Québec à 2.00 p. m., et retour à 9.30 p. m.

AVIS Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du sixième jour de mai 1911, constituant en corporation M.M. Clovis Blouin, marchand, A. Joseph Pigeau, architecte, Joseph P. Béland, manufacturier, Ophir Legaré, entrepreneur, et Théophile Béland, peintre, de la cité de Québec, dans les buts suivants : Faire affaires comme agents d'immeubles ; Construire, acheter, vendre, échanger louer, exploiter des immeubles pour leur propre compte ou pour le compte d'autres ; Agir comme arbitres, amiables, compositeurs, experts, estimateurs, constructeurs et entrepreneurs de travaux de tous genres ; Entreprendre par contrat, estimé ou autrement, la construction de moulins, usines, usines, entrepôts, magasins, maisons et autres bâtiments et constructions, en surveillant l'exécution et en tenant le matériel ; Entreprendre la surveillance et la conduite de travaux faits par d'autres ; Faire tous ouvrages en bois, fer et acier ; Faire les ouvrages de plomberie, installer des appareils de chauffage, de lumière électrique et d'éclairage à gaz ; Faire les couvertures de bâtiments en métal et en tout autre matériel ; Faire tout ouvrage de mécanique, installation machines et moteurs, exploitation des moulins à scie et tous autres moulins ; Faire le commerce de bois et autres matériaux de constructions, fabriquer et manufacturer ces matériaux ; Faire les travaux de peinture, tapissier et vitrage ; Acquérir, exploiter, louer, vendre des propriétés forestières, limites à bois et pouvoirs d'eau ; Se faire avec toute autre compagnie faisant des affaires semblables à celles faites par la présente compagnie, acquérir le stock d'icelles et le payer en argent ou avec des parts acquittées de la présente compagnie ; Acquérir le fonds de commerce en marchandises, ameublement, roulant, outillage, machineries boutiques ou autres immeubles, achalandage et tous autres droits, intérêt et privilèges appartenant à des compagnies incorporées, sociétés et individus ; Payer pour le tout ou pour partie en part acquittées de la présente compagnie ou adopter tous autres modes de paiement ; Entreprendre le parage et le macadam des rues, l'exploitation de carrières et tous travaux de béton, sous le nom de "La Compagnie de Construction Idéale Limitée", avec un capital total de cent mille piastres (\$100,000.00), divisés en mille (1000) actions de cent piastres (\$100.00) chacune. La principale place d'affaires de la corporation, sera à Québec. Daté du bureau du secrétaire de la province ce sixième jour de mai 1911. J. OS. DUMONT. 2067-2 Sous-secrétaire de la province.

TABAC CHAMPLAIN à fumer et chiquer

Palais Royal SEMAINE DU 22 MAI 1911 C. A. PARADIS, Directeur. J. R. TREMBLAY, Gérant.

Le chapeau d'un Horloger Comédie en un Acte VAUDEVILLE The College Boy & The Soubrette Quelque chose de nouveau

MECREDI et JEUDI Programme nouveau et Distribution de Cadeaux Vues nouvelles SEMAINE PROCHAINE ? Suivez bien les Annonces

EDOUARD HAMEL I. des R. TESSIER D. A. Sc. D. A. Sc. HAMEL & TESSIER INGENIEURS CIVILS

136, RUE ST-PIERRE, QUEBEC. Telephone 2689

CONTRAT DE LA MALLE DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 30 juin 1911, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat projeté pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et revenir, entre Arthabaska et North Ham, à commencer le 1er octobre prochain. On pourra consulter des avis imprimés contenant les renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté et l'on pourra se procurer des formulaires de soumission aux bureaux de poste de Arthabaska, North Ham, et bureaux intermédiaires et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec. G. C. ANDERSON, Surintendant.

Ministère des Postes, Division des contrats de la Malle. Ottawa le 18 mai, 1911.

SALLE A DINER POUR DAMES CAFE DE L'AUDITORIUM 142 rue St-Jean. La salle faisant face à la rue St-Jean, ou nouvellement restaurée, sera ouverte à partir du jour de Pâques. Un repas choisis y sera servi de 12 h. à 2 h., et de 8 h. à 9 h. Dames & Messieurs, au prix de 50c. Une visite est sollicitée P. W. DUCAL

Qualité supérieure Le favori du fumeur difficile.



Lucien Cannon, B.A.L.L.L. Charles Power, B.A.L.L.L.

CANNON & POWER AVOCATS BLOC 111, Cote Lamontagne, MORIN Tel. 3822

A. LEOFRED INGENIEUR CIVIL (GRAD. LAVAL ET MCGILL) SPECIALITE : AQUEDUCS 53 RUE ST-JEAN, QUEBEC. TELEPHONE 540

Vapeur "Champion" Ligne St-Laurent, St-Michel, St-Jean et Berthier

REMARQUEZ LE VOYAGE DU VAPEUR "CHAMPION" Le temps et les circonstances le permettant, le vapeur "CHAMPION" fera ses voyages comme suit, à l'exception du dimanche et des jours de fêtes :

DE QUEBEC Berthier 5.00 a. m. L. M. J. S. 4.00 p. m. St-Jean 6.30 a. m. St-Michel 7.45 a. m. St-Laurent 8.00 a. m. Samedi, départ 2.00 p. m. De St-François le Vendredi à 5 h. a. m. le Samedi de Québec 2 h. p. m.

LES DIMANCHES Départ de Québec à 8.01 a. m. Départ de St-Jean à 4.03 p. m. Les Samedis, le même bateau fera un voyage de Québec à St-François afin de donner l'avantage aux citoyens de repérer le bon air sur le fleuve. Départ de Québec à 2.00 p. m., et retour à 9.30 p. m.

AVIS Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du sixième jour de mai 1911, constituant en corporation M.M. Clovis Blouin, marchand, A. Joseph Pigeau, architecte, Joseph P. Béland, manufacturier, Ophir Legaré, entrepreneur, et Théophile Béland, peintre, de la cité de Québec, dans les buts suivants : Faire affaires comme agents d'immeubles ; Construire, acheter, vendre, échanger louer, exploiter des immeubles pour leur propre compte ou pour le compte d'autres ; Agir comme arbitres, amiables, compositeurs, experts, estimateurs, constructeurs et entrepreneurs de travaux de tous genres ; Entreprendre par contrat, estimé ou autrement, la construction de moulins, usines, usines, entrepôts, magasins, maisons et autres bâtiments et constructions, en surveillant l'exécution et en tenant le matériel ; Entreprendre la surveillance et la conduite de travaux faits par d'autres ; Faire tous ouvrages en bois, fer et acier ; Faire les ouvrages de plomberie, installer des appareils de chauffage, de lumière électrique et d'éclairage à gaz ; Faire les couvertures de bâtiments en métal et en tout autre matériel ; Faire tout ouvrage de mécanique, installation machines et moteurs, exploitation des moulins à scie et tous autres moulins ; Faire le commerce de bois et autres matériaux de constructions, fabriquer et manufacturer ces matériaux ; Faire les travaux de peinture, tapissier et vitrage ; Acquérir, exploiter, louer, vendre des propriétés forestières, limites à bois et pouvoirs d'eau ; Se faire avec toute autre compagnie faisant des affaires semblables à celles faites par la présente compagnie, acquérir le stock d'icelles et le payer en argent ou avec des parts acquittées de la présente compagnie ; Acquérir le fonds de commerce en marchandises, ameublement, roulant, outillage, machineries boutiques ou autres immeubles, achalandage et tous autres droits, intérêt et privilèges appartenant à des compagnies incorporées, sociétés et individus ; Payer pour le tout ou pour partie en part acquittées de la présente compagnie ou adopter tous autres modes de paiement ; Entreprendre le parage et le macadam des rues, l'exploitation de carrières et tous travaux de béton, sous le nom de "La Compagnie de Construction Idéale Limitée", avec un capital total de cent mille piastres (\$100,000.00), divisés en mille (1000) actions de cent piastres (\$100.00) chacune. La principale place d'affaires de la corporation, sera à Québec. Daté du bureau du secrétaire de la province ce sixième jour de mai 1911. J. OS. DUMONT. 2067-2 Sous-secrétaire de la province.

TABAC CHAMPLAIN à fumer et chiquer

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM FETE DU ROI Samedi le 13 juin 1911

De toutes les stations en Canada à Détroit, Mich., Port Huron, Mich., et aux stations intermédiaires : Buffalo, Black Rock, Suspension Bridge, Kouse's Point, Fort Covington, Bombay, Helena et Messina Springs N. Y., Island Pond, Lac Huron, Norton Mills et Swanton Vt., et vice-versa. Au Prix d'un Simple Billet de Première Classe. Départ : Les 2 et 3 juin, vendredi et samedi. Limite de retour : 6 juin 1911. Pour autres informations s'adresser au No. 10 St. Anne. Phone 567 ou 73. GEO. H. STOTT C. P. & T. A.

Service des Trains DEPART A 7.30 h. a. m. pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, Portland, et les points de la Nouvelle-Angleterre, Saint-Hyacinthe, Montréal et les stations intermédiaires. A 1.30 h. pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Montréal, Boston, New-York, Ottawa, Toronto, Châteauguay, Buffalo, Détroit, Chicago, et tous les points de l'Ontario. A 7.30 p. m. h. pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, Portland, et les points de la Nouvelle-Angleterre, Saint-Hyacinthe, Montréal, Boston, New-York, Ottawa, coïncédant à Montréal avec l'International Limited. Pour Toronto Châteauguay, Buffalo, Détroit, Chicago, et tous les points de l'Ontario. Pour l'Exposition de chevaux qui sera tenue à Montréal du 9 au 13 mai 1911, des billets pour l'aller et le retour, bons pour partir le 10 mai 1911 seront vendus au prix de \$5.40. Tous ces billets seront valides pour revenir le ou avant le 15 mai 1911. Pour plus amples informations s'adresser au No. 10 rue Sainte-Anne. (Phone 567 ou 73). GEO. H. STOTT. C. P. & T. A.

Service des Trains DEPART A 7.30 h. a. m. pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, Portland, et les points de la Nouvelle-Angleterre, Saint-Hyacinthe, Montréal et les stations intermédiaires. A 1.30 h. pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Montréal, Boston, New-York, Ottawa, Toronto, Châteauguay, Buffalo, Détroit, Chicago, et tous les points de l'Ontario. A 7.30 p. m. h. pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, Portland, et les points de la Nouvelle-Angleterre, Saint-Hyacinthe, Montréal, Boston, New-York, Ottawa, coïncédant à Montréal avec l'International Limited. Pour Toronto Châteauguay, Buffalo, Détroit, Chicago, et tous les points de l'Ontario. Pour l'Exposition de chevaux qui sera tenue à Montréal du 9 au 13 mai 1911, des billets pour l'aller et le retour, bons pour partir le 10 mai 1911 seront vendus au prix de \$5.40. Tous ces billets seront valides pour revenir le ou avant le 15 mai 1911. Pour plus amples informations s'adresser au No. 10 rue Sainte-Anne. (Phone 567 ou 73). GEO. H. STOTT. C. P. & T. A.

Service des Trains DEPART A 7.30 h. a. m. pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, Portland, et les points de la Nouvelle-Angleterre, Saint-Hyacinthe, Montréal et les stations intermédiaires. A 1.30 h. pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Montréal, Boston, New-York, Ottawa, Toronto, Châteauguay, Buffalo, Détroit, Chicago, et tous les points de l'Ontario. A 7.30 p. m. h. pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, Portland, et les points de la Nouvelle-Angleterre, Saint-Hyacinthe, Montréal, Boston, New-York, Ottawa, coïncédant à Montréal avec l'International Limited. Pour Toronto Châteauguay, Buffalo, Détroit, Chicago, et tous les points de l'Ontario. Pour l'Exposition de chevaux qui sera tenue à Montréal du 9 au 13 mai 1911, des billets pour l'aller et le retour, bons pour partir le 10 mai 1911 seront vendus au prix de \$5.40. Tous ces billets seront valides pour revenir le ou avant le 15 mai 1911. Pour plus amples informations s'adresser au No. 10 rue Sainte-Anne. (Phone 567 ou 73). GEO. H. STOTT. C. P. & T. A.

Service des Trains DEPART A 7.30 h. a. m. pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, Portland, et les points de la Nouvelle-Angleterre, Saint-Hyacinthe, Montréal et les stations intermédiaires. A 1.30 h. pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Montréal, Boston, New-York, Ottawa, Toronto, Châteauguay, Buffalo, Détroit, Chicago, et tous les points de l'Ontario. A 7.30 p. m. h. pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, Portland, et les points de la Nouvelle-Angleterre, Saint-Hyacinthe, Montréal, Boston, New-York, Ottawa, coïncédant à Montréal avec l'International Limited. Pour Toronto Châteauguay, Buffalo, Détroit, Chicago, et tous les points de l'Ontario. Pour l'Exposition de chevaux qui sera tenue à Montréal du 9 au 13 mai 1911, des billets pour l'aller et le retour, bons pour partir le 10 mai 1911 seront vendus au prix de \$5.40. Tous ces billets seront valides pour revenir le ou avant le 15 mai 1911. Pour plus amples informations s'adresser au No. 10 rue Sainte-Anne. (Phone 567 ou 73). GEO. H. STOTT. C. P. & T. A.

Service des Trains DEPART A 7.30 h. a. m. pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, Portland, et les points de la Nouvelle-Angleterre, Saint-Hyacinthe, Montréal et les stations intermédiaires. A 1.30 h. pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Montréal, Boston, New-York, Ottawa, Toronto, Châteauguay, Buffalo, Détroit, Chicago, et tous les points de l'Ontario. A 7.30 p. m. h. pour Victoriaville, Richmond, Sherbrooke, Portland, et les points de la Nouvelle-Angleterre, Saint-Hyacinthe, Montréal, Boston, New-York, Ottawa, coïncédant à Montréal avec l'International Limited. Pour Toronto Châteauguay, Buffalo, Détroit, Chicago, et tous les points de l'Ontario. Pour l'Exposition de chevaux qui sera tenue à Montréal du 9 au 13 mai 1911, des billets pour l'aller et le retour,

Un grand feu à St-Roch

(Suite de la 6e page)

travail énorme, réussirent, malgré les flammes qui les entouraient de faire parvenir un jet d'eau jusque là.

Nombreux déménagements

L'incendie, ayant déjà les proportions d'une grande conflagration, inspirait les plus vives inquiétudes à tous ceux qui demeuraient dans les environs. Et, lorsque l'on fut presque convaincu que les pompiers seraient impuissants à enrayer la marche des flammes, on fit venir des voitures et les déménagements commencèrent dans les rues Dorchester, Notre-Dame des Anges, St-Hélène, Charest, etc. Par malheur comme cela arrive toujours en de semblables occasions—ces rues étaient encombrées de gens. Il n'y eut pas d'accident de personne mais, c'est avec difficulté que les charretiers pouvaient diriger leurs attelages au milieu de cette foule nombreuse. Quand à ceux qui transportaient dans leurs bras des meubles ou de la lingerie, il n'est pas exagéré de dire qu'ils avaient autant de crainte qu'il pouvait leur en échoir.

Les femmes étaient affolées; tous les déménageurs et les déménageuses étaient au comble de l'excitation.

Toute la lingerie du capitaine Talbot, à la station No 3 fut souillée; on croyait qu'il deviendrait impossible d'empêcher la station de devenir la proie des flammes.

M. Grenier, propriétaire de la maison située au coin des rues Notre-Dame des Anges et Dorchester, de même que les locataires de cette même maison durent également déménager précipitamment; le feu prenait déjà à la galerie, en arrière de la bâtisse. Cette maison est la seule qui ait été épargnée, dans cet endroit.

Un bon renfort

Vers 1 h. 30 ou 2 h. p.m., l'échevin Lavigneur téléphona à son Honneur le Maire et lui suggéra de faire venir les pompiers de Lévis, de même que ceux de Ville-Montcalm, de même qu'un détachement de soldats. Ce qui fut fait.

Un contingent formé de tous les soldats en réserve à la Citadelle le samedi après-midi, et comprenant cinquante à soixante hommes, arriva peu après sous les ordres du lieutenant Evan. Tous se mirent résolument à la besogne sous le commandement du lieutenant Evan et des sous-chefs Hamel et du capitaine Talbot qui furent on ne peut plus satisfaits d'eux.

Nos militaires, en effet, ont fait preuve, en cette circonstance, d'un esprit de discipline, d'un courage et d'une bonne volonté admirables. Leur travail, à tous les points de vue, a été magnifique et a, dans une large mesure, secondé celui des pompiers.

La brigade de Lévis, sous les ordres du chef Marsan, et celle de Ville-Montcalm, arrivèrent quelque temps après; les hommes de ces deux brigades se joignirent aux nôtres et firent, eux aussi, leur part de travail.

Les murs s'écroulent

Les murs de l'établissement Paradis et de la maison privée de M. Cauchon sont tombés vers 2 h. 30, mettant complètement à découvert un brasier immense, vis-à-vis de ces deux édifices, encombrée de briques, de bouts de planches, de poutres et de débris enflammés; les flammes, sous la poussée du vent, atteignaient les maisons du côté opposé de la rue Dorchester, et, malheureusement, la chaleur, un peu plus intense, empêchait les pompiers, par moment, de diriger les boyaux à incendie vers ces petites maisons lambrissées de planches et de bardeaux.

A 2.10 h., le sommet du réservoir de l'établissement Amyot tomba faisant un bruit terrible; à partir de ce moment, les flammes ravagèrent surtout l'intérieur de l'édifice, et vers 2.40 h., après une flambée extraordinaire, la tourelle qui surmontait le devant de l'édifice, s'écroula. De ce moment, on eut moins de crainte, du côté sud de la rue, parce que les flammèches, se détachant sans cesse de cette tourelle retombant sur les toits.

Ce fut un bruit terrible, lorsque la couverture des Variétés s'enfonça vers 2 h. p. m. Cet édifice, entièrement en bois au dedans était entièrement recouvert de tôle; les centaines et les centaines de feuilles de tôle s'écroulèrent, puis s'abattirent sur le sol en produisant un fracas épouvantable. Des nuages de fumée de toutes les couleurs s'élevèrent alors, ainsi que des flammes; la fumée engouffrait dans toutes les rues, suffoquant presque les personnes qui se trouvaient là.

Le feu sous contrôle

Enfin, vers 4 heures, après avoir ragé pendant environ 3 1/2 heures, le feu était sous contrôle, et les pompiers, déjà exténués de fatigue, étaient à peu près maîtres de la situation. Le feu causait encore des dégâts surtout à l'intérieur de l'établissement Amyot, mais, il était à peu près circonscrit, et il n'y avait plus lieu de craindre qu'il ne se propage d'avantage. On avait d'autant moins lieu de craindre qu'à ce moment

La pression d'eau

jusqu'à assez faible, était redevenue excellente.

Quand à cette question, de la pression d'eau, elle a fait le sujet, depuis hier, de bien des commentaires. On nous apprend que si la pression, avant quatre heures, n'a pas été aussi forte qu'elle aurait dû l'être, cela est dû à une erreur de la part des déposités aux robinets. D'aucuns avaient cru tout d'abord qu'il y avait trop de boyaux en connexion avec des tuyaux de quatre pouces, mais cela n'était qu'une pure hypothèse, puisque la pression devint beaucoup plus forte avec le même nombre de boyaux, vers 4 h. p. m.

La pression augmenta aussi considérablement, vers 2.30 h. p. m., lorsque, à la suggestion d'un citoyen, on eut accablé un bo-

yaux au coin des rues St-Vallier et Dorchester, avec un maître-tuyau de 14 pouces qui fournit l'eau en grande abondance à tout le quartier St-Roch. Aussitôt que ce boyau fonctionna, l'eau s'éleva considérablement et dépassa de beaucoup la toiture de la manufacture de boîtes Amyot (Canadian Paper Box), et, quand on constata ce bon effet, on connecta un autre boyau à une autre borne-fontaine dans la rue St-Vallier.

Il est bien certain que ce tuyau de 14 pouces, passant sur la rue St-Vallier, et installé sous l'administration Parent, peut fournir une quantité d'eau suffisante pour éteindre de très grands incendies. Ce tuyau avait été installé à la demande des agents d'assurance.

Les dommages et les pertes

Nous publions un tableau indiquant les dommages approximatifs rue St-Vallier, et installé sous est impossible pour le moment, de donner le chiffre exact des dommages, attendu qu'il nous a été impossible, hier, d'interviewer tous les agents d'assurances intéressés. D'un autre côté, il était encore difficile, pour les propriétaires de nous dire au juste la valeur de leurs propriétés, ménages, etc.

Le nombre de ceux qui subissent des pertes variant de \$25 à \$200, est très considérable; plusieurs, par exemple, de ceux qui ont déménagé, ont vu de leurs meubles brisés, des effets gâchés. Il est aussi à remarquer que le coût des voitures de transport, pour plusieurs, a été considérable.

L'édifice le plus endommagé est sans contredit le bloc Amyot; les dommages subis par cet établissement se chiffrent à environ \$225,000.

Les assurances

Les assurances de M. Amyot couvrent complètement les pertes. Il y a à quelque temps, M. Amyot qui avait ses assurances dans les compagnies anglaises Lloyds, les avait retirées et avait donné à M. Morissette le soin de les placer dans les compagnies canadiennes et américaines. M. Amyot avait des assurances, dans ces compagnies, pour \$216,000.

Quelques-uns des sinistres avaient des assurances sur leur ménage et effets de maison; d'autres n'en avaient pas.

Les causes de l'incendie

Les causes de l'incendie sont inconnues à venir jusqu'ici. Les rumeurs les plus diverses circulent. Il en est qui croient que la cause est due à des fils électriques; d'autres qui supposent que le feu a été mis par une main criminelle. Mais, ce ne sont là que des rumeurs et que nous donnons sous toute réserve. Il en est encore qui pensent qu'une allumette jetée quelque part par mégarde a été la cause première de cette conflagration.

Malgré toutes les recherches des reporters et des intéressés, il est encore impossible, pour le moment, de dire quelle a été la cause du feu.

Il y aura une enquête

Une enquête sera probablement tenue par le prévôt des incendies M. Vohl, afin de connaître tous les détails et surtout, afin de connaître la cause du

feu, et d'établir la responsabilité, s'il y a lieu.

Nous ne connaissons pas encore la date de l'enquête qui, selon toute probabilité, sera ouverte dans le commencement de la semaine.

Les sauvetages

Plusieurs sauvetages ont été opérés.

Le plus important est probablement celui de Mme Gobeil, No 77 rue Notre-Dame des Anges et de ses deux enfants nouveaux-nés, par M. Myville Talbot, fils du capitaine Talbot. Affolée, Mme Gobeil se sauva d'abord sur la galerie, en arrière du logement, mais les flammes, à cet endroit, étaient menaçantes et s'attaquaient à la maison qu'elles entouraient presque.

Un jeune homme, M. Elz. Carmichael, de la rue St-Réal, a aussi sauvé deux petits enfants qui jouaient dans du bran de seie, dans un hangar que le feu ravageait déjà.

L'ex-chef Fitzback, qui était au lit, a été transporté chez ses belles-sœurs, Mlles Garneau, de la rue de la Reine.

L'ambulance a aussi transporté une malade, Mme Boucher, du No 143 rue St-Hélène. On craignait que les flammes ne parvinssent jusque-là.

Parmi la foule

Pendant toute l'après-midi, une foule immense s'est tenue en face de l'établissement Amyot, dans les rues Dorchester, St-Hélène, Notre-Dame des Anges, St-Joseph, etc.

Sur tous les toits de cette partie du quartier St-Roch se tenaient aussi des curieux ou des surveillants.

Dans la foule, nous avons remarqué son Honneur le maire Drouin, MM. Delage et Lévesque, M. P.P. M. de la Cour, M. Clavier, de Jacques-Cartier, plusieurs autres notables, des religieux; MM. les frères Cannon, Lamontagne, Delisle, Emond, Goulet, Barbeau, Lavigneur, Shink, Poullet et plusieurs autres dont les noms nous échappent; des médecins, etc., etc.

Son Honneur le maire Drouin a visité les pompiers et les militaires, qu'il a encouragés et félicités de leur travail!

L'établissement Amyot

L'établissement Amyot n'a été si endommagé, a été construit vers 1867, par feu l'honorable Guillaume Bresse, conseiller législatif. Plus tard, la succession Bresse occupa une partie de l'édifice, et dans une autre partie étaient installés MM. McQuier et Goulet.

M. Geo. E. Amyot a depuis fait acquisition de cet immeuble dans lequel ont été les deux in-

dustries qu'il dirige: la confection des corsets et des boîtes de carton.

Depuis qu'il était possesseur de cet établissement, M. Amyot avait fait subir des réparations considérables; il avait même fait ajouter un corps principal de la bâtisse une aile d'au moins 125 pieds.

M. Amyot fils, que nous avons rencontré hier, nous a annoncé qu'un télégramme a été envoyé

(Suite à la 4ème page.)



AVIS AUX ENTREPRENEURS. SOUMISSIONS POUR LA CONSTRUCTION DE GARES ET AUTRES BATIMENTS

DESSEINS SOUS-IGNÉS dans une enveloppe libellée comme suit: 'Soumissions pour Bâtimens des Gares', seront reçues au bureau de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à Ottawa, jusqu'à midi du 14 jour de juin 1911, pour la construction de gares et autres bâtimens dont il faut pourvoir la ligne du chemin de fer Transcontinental, tel qu'indiqué ci-dessous:

Section 1. De Master Rock, dans la province du Nouveau-Brunswick, en allant vers l'ouest, jusqu'à la frontière de Québec.
Section 2. Du Mile 161.5 au Mile 191 à l'est du pont de Québec.
Section 3. Du Mile 5 au Mile 105 à l'est du pont de Québec.
Section 4. Du pont de Québec, vers l'ouest, au Mile 15.
Section 5. Du Mile 55 au Mile 191 à l'ouest du pont de Québec.
Section 6. A Cochrane, dans la province d'Ontario.

Section 7. A partir de la Cour Terminus de Division à Gahano, Ont., en allant vers l'ouest, sur une distance de 10 milles.

On pourra voir les plans et devis, et obtenir tous les renseignements nécessaires, au bureau de M. Gordon Grant, ingénieur en chef, Ottawa, Ont., et aux bureaux d'assistants ayant:

Section 1. M. C. O. Fass, ingénieur de district, St-Jean, N.B.
Section 2. J. E. M. A. E. Doozet, ingénieur de district, Québec, P.Q.
Section 6. M. A. N. Molesworth, ingénieur de district, North-Bay, Ont.
Section 7. M. S. R. Poulin, ingénieur de district, St-Basile, Man.
Section 8. De Moncton à Napadogan, dans la province du Nouveau Brunswick.
Section 9. De Mile 125.5 à Mile 159 ouest de Moncton.

Les soumissions devront être faites sur les imprimés fournis par la Commission, signés et scellés par toutes les parties à chaque soumission, et attesées par témoin, elles devront, en outre, être accompagnées d'un chèque accepté par une banque chartrée du Dominion du Canada, payable à l'ordre de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à concurrence d'une somme égale à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission.

On se réserve le droit de rejeter toute soumission, comme aussi de n'en accepter aucune.

Par ordre,

P. E. RYAN, Secrétaire.

La Commission du chemin de fer Transcontinental.

Daté à Ottawa ce 12e jour de mai 1911.

La publication non autorisée du présent avis ne sera pas reconnue.

DIAMANTS, - BIJOUTERIES

- LE PLUS -

Grand Magasin de Bijouteries de Québec

ASSORTIMENT le plus complet et le plus varié de bijoux de toutes sortes et de tous prix. Bagues de 50c à \$500.00, Montres de 1c à \$300.00, Epingles de Cravates de 5c à \$200.00. Superbe collection de diamants de premier choix à des prix défiant toute concurrence. Grande variété de cadeaux, coutellerie, argenterie, pendules, statuettes, etc., etc.

ARTHUR PAQUET

Manufacturier de bijouteries

65-67 RUE ST-JOSEPH

QUEBEC

Tel. 237



Propriétaires de Chevaux Lisez l'Eloge de

VIGORA

M. J. B. Morin, Ancienne Lorette. C'est avec beaucoup de plaisir que je puis aujourd'hui certifier que ma jument qui souffrait depuis plusieurs mois d'une TOUX OPINIÂTRE et CHRONIQUE, ATTAQUE DE SOUFFLE, est maintenant parfaitement guérie de ce malaise grâce à VIGORA.

(Signé) JOSEPH HAMEL.

J. P. MORIN

MANUFACTURIER

110 St-Joseph, Québec

DONNEZ VOS COMMANDES IMMEDIATEMENT

POUR LES MEILLEURES QUALITES DE CHARBON ET DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

Nous avons en main un stock considérable de Charbon de toutes sortes, ainsi que ciment Portland et Alcan, Terre à feu, Tuyaux de Drainage et Embranchements, Briques pressées Laprairie, briques Ecoassises de toutes sortes, Charbon de bois Feuilles d'Erable, Rockwall, et l'Atre.

LA CIE GLODE Ltée

190, rue GRANT, QUEBEC.

TEL. 2663

VOTRE INSTALLATION DE LUMIERE ELECTRICITE

Comme nous avons le plus grand assortiment pour installations à l'électricité comprenant Electroliers, et que nous sommes en mesure d'exécuter à votre entière satisfaction tout travail de ce genre, nous comptons sur votre encouragement. Nous faisons une spécialité de décoration, électriques; d'Eglises, Théâtres, etc.

BOGUE & PICHER

18 RUE DE LA COURONNE

TELEPHONE 2727

VENISE A QUEBEC LE PARC JACQUES-CARTIER

Tous les lots du Parc Jacques-Cartier sont baignés par la Rivière Lairet. La seule propriété à Québec ayant réellement une valeur spéculative. Situé à quelques pas du nouveau Pont Drouin et en face du Nouveau Marché. 600 lots sont maintenant en vente à des conditions faciles.

Pour toutes informations s'adresser au soussigné

C. J. LOCKWELL

PRESIDENT-GERANT

88, Rue ST-PIERRE

QUEBEC.

UN GRAND FEU A ST-ROCH

(Suite de la 3ème page)

samedi, à 2 heures, à son père, actuellement à Londres.

M. Amyot a répondu qu'il allait s'embarquer de suite pour revenir à Québec.

De nouveau à l'oeuvre

M. Amyot, fils, nous a aussi déclaré qu'aussitôt que les représentants des compagnies d'assurances auront fait l'estime des dommages, des hommes seront placés pour déblayer le terrain et faire au plus tôt les réparations voulues. Il a ajouté que dans une quinzaine, la manufacture sera réouverte et que tout sera de nouveau en marche.

Dignes de la Croix-Rouge

Pendant tout le temps qu'a duré l'incendie, c'est-à-dire depuis samedi jusqu'à hier matin, plusieurs pompiers ont été estropiés ou ont eu beaucoup à souffrir des brûlures du feu. Ils venaient ou étaient amenés aussitôt chez le capitaine Talbot, au-dessus de la station No 3, et avec un empressement et une délicatesse dignes des jeunes filles de la Croix-Rouge, les demoiselles Talbot pansaient les plaies des blessés, lavaient les yeux de ceux qui n'étaient que leur courage, avaient combattu plus hardiment les flammes et leur donnaient ensuite quelque fortifiant de nature à ranimer leurs forces.

Vers le soir, samedi, les pompiers, les militaires et tous ceux qui travaillaient à l'extinction des flammes vinrent également chez le capitaine, où Mme Talbot et ses jeunes filles leur servirent un excellent souper.

Notes

Voici les compagnies d'assurances dans lesquelles M. Amyot était assuré, ainsi que le montant dans chaque compagnie:

- London & Globe, de Liverpool, \$60,000.
- Guardian, de Londres, \$15,000.
- Union Assurance Society, \$15,000.
- General of London, \$25,000.
- Ins. Co. or N. Amer., \$30,000.
- Scottish Nevada & Neb., \$15,000.
- Québec, \$15,000.
- German American \$15,000.
- Employers' Liability Corporation, \$10,000.
- Mont Royal, \$10,000.
- Lloyds, de Londres, \$30,000.

M. Paradis & Frères a des assurances au montant de \$5,000, dans la Cie Québec.

Des boyaux à incendie étaient samedi connectés avec 22 bornes-fontaines.

Environ 500 jeunes filles et une cinquantaine d'hommes étaient employés à la manufacture Amyot.

Une seule jeune fille, Melle Cantin, de St-Malo se trouvait dans l'établissement, lorsque le feu s'y déclara; les autres étaient sorties pour leur dîner. Melle Cantin a pu se sauver sans difficulté.

Pendant toute la durée de l'incendie, un fort détachement de la police, sous la direction immédiate du chef Trudel, a maintenu l'ordre, parmi la foule. On n'a eu à enregistrer aucun désordre.

Le retour de l'alarme a été sonné à 9.30 heures, hier matin. Les derniers pompiers quittaient en ce moment le lieu du sinistre.

Dès une heure moins le quart, samedi, la rue Notre-Dame des Anges était tout-à-fait obstruée; les fils électriques étaient brisés; des poteaux étaient en feu; le service du tramway arrêté en cet endroit.

Les wagons n'ont recommencé à circuler, sur la rue Notre-Dame des Anges, qu'hier matin, à une heure assez avancée.

Tous les documents importants ont pu être sauvés à la manufacture Amyot, grâce à l'activité et au dévouement des employés.

Une dame, qui était dans la rue Notre-Dame des Anges, et qui regardait l'incendie, s'aperçut que quelque chose venait de tomber sur son chapeau. C'était un éclat de bois en feu. Elle eut juste le temps de se décoiffer et de rejeter son chapeau loin d'elle; un instant de plus et les flammes lui auraient atteint les cheveux.

Personne n'a reçu de blessures graves, que nous sachions, mais plusieurs pompiers, entre autres, devront subir des traitements

spéciaux pour les yeux, parce qu'ils sont allés trop près des flammes.

M. Hubert Moisan, entrepreneur de pompes funèbres, croyant que le feu se communiquerait jusqu'à son établissement, rue Saint-Joseph, fit transporter tous les charriots dans la rue Caron, en face de l'église Jacques-Cartier.

Le théâtre des Variétés, où s'est tout d'abord déclaré l'incendie, avait été converti, ce printemps, en patinoire à roulettes; il avait été construit tout d'abord pour servir de patinoire. Cette salle pouvait contenir au moins quatre mille personnes; il s'y tenait quelquefois des assemblées politiques.

aux Variétés que sir Wilfrid Laurier, en 1908, prononça, à l'ouverture de la campagne électorale, un grand discours qui avait soulevé un enthousiasme indescriptible. Jamais peut-être cette salle n'avait été aussi remplie.

La maison de M. J. B. Michaud, ex-boulangier située au côté des Variétés a subi des dommages par l'eau et la fumée. Les pompiers ont dû accomplir un travail de géant pour empêcher les flammes de s'y communiquer.

Il était rumeur que la tour d'eau, au-dessus de la maison Amyot n'était pas remplie; M. Amyot nous a déclaré que le réservoir avait été vidé vendredi, pour être nettoyé, mais qu'il avait été rempli et qu'il était en parfait ordre quand l'incendie éclata.

Le feu, à un certain moment, se déclara dans la cour de la maison Paquet; une étincelle en avait été la cause. Il fut éteint promptement.

À 4 h. 30 hier après-midi, le feu s'est rallumé dans les débris de la couverture de la manufacture Amyot, mais quelques jets d'eau ont suffi à l'éteindre.

Les pompiers du poste No 3 ont quitté les lieux de l'incendie à 5 h. 20 hier matin, après avoir travaillé toute la nuit à inonder les ruines.

M. L. B. Gervais, dont la résidence au No 57 rue Dorchester, a été incendiée, perd complètement son mobilier, qui était évalué à \$1,000.

Il avait des assurances pour \$500.

M. P. H. Giguère, marchand-tailleur, de la rue de la Couronne mérite une mention spéciale pour l'actif travail qu'il a accompli et qu'il a poussé parfois jusqu'à l'héroïsme.

A un moment, enveloppé par la fumée, il est venu près de tomber d'un toit, mais il a pu échapper à la mort en se retenant à une gouttière.

On se rappelle que lors de l'incendie de l'élevateur du Grand-Nord, plusieurs personnes avaient volé différents objets. Il est malheureux que le fait se soit répété hier. Plusieurs qui se sont empressés pour transporter en sûreté (?) des objets d'une assez grande valeur ne se sont pas hâtés pour les rapporter.

Pendant toute la journée d'hier 30,000 personnes au moins ont visité les ruines.

Le vent, lorsque l'incendie s'est déclaré, allait à une bonne vitesse; il nous a été impossible de rejoindre le chef de l'Observatoire, et nous ne pouvons pas dire la vitesse exacte de la brise qu'il faisait.

Nous aurions probablement à enregistrer une conflagration beaucoup plus grande, si le vent avait soufflé du côté opposé, parce que, au nord de la rue Dorchester, les maisons de bois sont en bien plus grand nombre.

Toute une armée de photographes, samedi et hier, au théâtre de l'incendie. L'un d'eux, pour s'être posté trop près des flammes, a vu son instrument endommagé par la chaleur et la fumée.

LA VACCINATION OBLIGATOIRE

Pour mettre fin à tout malentendu et raconter qui ont circulés jusqu'à présent, nous publions le texte du règlement concernant la vaccination, qui a été adopté à la réunion du Conseil de Ville, vendredi dernier.

REGLEMENT No. 13

Concernant la vaccination

A une assemblée du Conseil de Ville de Québec, tenue à l'Hôtel-

de-Ville de la cité, le douzième jour de mai mil neuf cent onze, le règlement suivant a été lu pour la première fois:

Attendu que par une circulaire lancée par le Conseil d'Hygiène de la Province de Québec, il est enjoint à chaque conseil municipal en cette province, d'adopter, promulguer, et faire observer, un règlement, pour rendre obligatoires la vaccination et la revaccination en la manière ci-après mentionnée:

En conséquence, il est ordonné et statué par le Conseil Municipal de la cité de Québec, et le dit Conseil ordonne et statue comme suit:

1. La vaccination et la revaccination sont déclarées obligatoires pour toutes les personnes qui se trouvent dans les limites de cette cité.

2. Après les quarante-huit heures qui suivront la mise en force du présent règlement, toute personne dans cette cité, qui ne pourra pas établir avoir été vaccinée avec succès dans les sept ans précédents, ou qui ne pourra pas établir avoir été vaccinée sans succès dans les six mois précédents, est passible d'une amende de cinq piastres et aussi d'une amende additionnelle d'une piastre pour chaque jour qu'elle aura omis et omettra de se faire vacciner, après le deuxième jour de l'entrée en vigueur de ce règlement.

3. Après quarante-huit heures de l'entrée en vigueur du présent règlement, toute personne se trouvant dans cette cité, doit exhiber à l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, lorsqu'elle en est requise verbalement ou autrement, un certificat d'un médecin dûment qualifié à pratiquer comme tel dans cette province, établissant qu'elle a été vaccinée avec succès ou que la vaccination a été tentée sur elle sans succès dans les détails mentionnés à l'article précédent, et chaque refus ou omission de sa part d'exhiber tel certificat lorsqu'elle en est requise, la rend passible d'une amende de cinq piastres.

4. Un certificat d'un médecin, dûment qualifié à pratiquer comme tel dans cette province, à l'effet que l'état de santé d'une personne ne permet pas qu'elle soit vaccinée et établissant la raison de telle impossibilité, s'il est exhibé à l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale par telle personne, lorsque la réquisition ci-dessus lui sera faite, et s'il est daté de pas plus de deux mois avant telle réquisition, aura pour effet d'exempter telle personne de l'application des deux articles précédents.

5. Tout médecin qui donne sciemment un certificat faux sur les faits sur lesquels il peut être appelé à donner des certificats en vertu des articles précédents, est passible d'une amende de vingt piastres.

6. Toute personne qui n'a pas les moyens de payer pour se faire vacciner peut, en s'adressant à cet effet à l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale de cette cité, et en démontrant son incapacité de payer, se faire vacciner aux dépens de la Corporation de cette cité.

7. Sont exemptés de la vaccination, telle qu'exigée par le présent règlement, ceux qui peuvent établir, à la satisfaction de l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale, qu'ils ont eu la variole.

Encore coupé

Joli service en cristal de 4 morceaux, Beurrier, Sierrier, Pot à lait et Porte cuillères en verre américain valant 75 cents, sera vendu samedi, seulement à 5 cts le morceau.

J. B. MARTEL & CIE,

113 rue St-Joseph.

Près de la rue Du Pont.

Logement demandé.—On demande pour possession immédiate un logement dans la Haute-Ville, de 4 à 5 appartements avec chauffage éclairage, chambre de bain etc.

On devra mentionner prix et commodités.

Adresse, P. R. LaVigie.

Cottage à Louer

Un joli cottage à louer à St-Ambroise de la Jeune-Lorette, 8 appartements toutes les améliorations modernes. Pas session immédiate.

Pour informations s'adresser à

ED. HUNT

70 rue St-Pierre,

ou à 4103 rue St-Jean.

Avis aux Constructeurs

Un petit lot de pierre de taille, calcaire et granit, à vendre à bon marché. S'adresser au bureau pour plus de détails.

Téléphone 1005 **COUPE GARANTIE**

L. B. MORENCY & Cie

Marchands-Tailleurs

Grand choix de marchandises pour hommes à des prix excessivement bas.

Votre garde-robe tenue en parfait ordre pour

\$1.00 PAR MOIS

54, Cote du Palais.

Haute-Ville

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BRIQUES A TROTTOIRS et PITCH — BRIQUES

ECOSSAISES — BRIQUES BLANCHES ET

ROUGES — BRIQUES A FEU — TERRE A FEU

CIMENT PORTLAND "CANADA"

PLATRE DE ROCKWALL — TUYAUX DE GRES

ET CONNECTIONS — CHAUX DE SHER-

BROOKE — TOLES DE TOUTES SORTES

COUVERTURES

GENASCO et PHOENIX

COUVERTURES

2 ET 3 PLY

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ-NOUS

Nos prix défient toute compétition.

J. L. LACHANCE, LTEE.

TEL. 8107.

259, RUE ST-PAUL.

EMPLOYEZ LE BARDEAU "SECLAIRE" D'AMIANTE

Indestructible, Incombustible, Imperméable

Aucune dépense d'entretien, N'a jamais besoin de peinture, Ne fend, ni ne craque, ni ne pourrit,

DEFIE l'œuvre du temps et des saisons, Les brusques changements de température, La durée des édifices et de tous les autres matériaux de toiture.

L'UNIQUE Toiture qui S'AMELIORE en VIEILLISSANT

PRIX TRES MODERES

BOIS D'AMIANTE ONDULE ET PLAT

Demandez nos pamphlets descriptifs ou venez nous voir.

Asbestos Manufacturing Company, Ltd., - Lachine

AGENCE EXCLUSIVE pour L'EST CANADIEN :

Casier postal 324. **PHILIPPE PARADIS**

Edifice Morin, 111 Cote de la Montagne, Québec.

EN EUROPE

CONDITIONS TRES FACILES !!!

Navires "D'une Seule Classe"

Très recommandables

VENEZ-EN Causer avec nous,

Renseignements Précis et Conseils D'Experts

donnes Gratuits

Toutes lignes représentées

HONE & RIVET

Agence générale de voyages

21, RUEBUADE (En face de la Basilique) **Tél. 4104**

L. P. FERLAND

Agent spécial de Fidelity & Casualty Co.

93 rue St-Pierre, **QUEBEC**

CETTE COMPAGNIE ACCORDE des POLICES COMME SUIT :

Département de Fidélité.—Contre perte par défection des personnes de confiance.

Département de Vol.—Contre perte par vol.

Département des Glaces.—Contre perte par brisure accidentelle.

Département de Responsabilité.—1. Responsabilité des patrons. 2. Responsabilité des patrons publics. 3. D'Equipage. 4. Responsabilité d'employés dans l'ensemble. 5. Responsabilité de Médecins. 6. Responsabilité de Pharmaciens. 7. Responsabilité de Propriétaires. 8. Responsabilité d'élevateurs.

Département de Bouilloires et de Volants d'Engins.—Contre perte de dommages à la propriété: pour blessures personnelles causées par la brisure ou l'explosion de volants d'engins ou de bouilloires à vapeur.

J. O. MASSICOTTE, MANUFACTURIER DE BIJOUTERIES GROS ET DETAIL

Vu mon prochain déménagement aux Nos 7 et 9 rue St-Joseph

30 et 40 p. c. de réduction sera accordée sur tout achat.

AUSSI en main Show-cases et vitraux à 50 p. c. de réduction.

365, ST-PAUL. Consultez mes vitrines et voyez mes prix.

Les PREVOYANTS DU CANADA

Assurance FOND DE PENSION

ETAT DES AFFAIRES AU 31 MARS 1911

Sections établies dans la Province..... 176

Nombre de sociétaires..... 10,098

Nombre des parts de pension..... 22,376

Total de l'actif au 31 mars 1911..... \$94,361.35

ANTONI LESAGE,

Gérant-général.

BUREAU-CHEF:—139, rue St-Pierre, QUEBEC

Agents généraux pour Québec { Théo. J. Leclerc, 240 rue St-Joseph

{ S. Colé, 93 rue St-Michel.

Bureau de Montréal: Chambre 22, Edifice "La Patrie"; J. ROULLARD, gérant.

Demandez nos prix pour

BRIQUES ECOSSAISES et CANADIENNES,

CIMENT, PLATRE, CHAUX, BROUETTES,

TUYAU de GRES et de FONTE,

MATERIAUX de CONSTRUCTION et PLOMBERIE

U. F. DROUIN & CIE

161 et 180 RUE ST-PAUL.

Phone 2491

Ancien Poste Mathie, Ellis Co.

LA CIE DE LAITERIE ST-LAURENT

Fournitures et matériel complet de Beurreries et

Fromageries, Huile, Sel, Boîtes à

Beurre et à Fromage, etc.

Entrepot: No 11 rue Ramsay, Québec

Coin de la rue St-Paul

ERNEST L. COTE, Agent

Demandez nos prix Tel. 3386

LAURENT MOISAN

Manufacturier de Marbre Artificiel

946-950, rue St-Valier - - - - - QUEBEC.

Fontaines de Cheminée, Comptoirs, Colonnes, Colonnnettes, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion, Piédestaux, Monuments pour Cimetières, Tablettes Commémoratives, Autels complets d'après plans, Planchers en Linoléum Royal, etc. etc.

Les Dessins, Modelage, Sculpture sur Bois et Coulage de plâtre

recevront une attention toute spéciale

Exécution prompte à des prix très bas.

TEL. 2261. Une VISITE est RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE

A partir du 1er Avril, notre bureau sera transporté au No. 240 rue St-Paul au pied du viaduc.

DESJARDINS & Cie

209, rue St-Paul

Marchands de Charbon

TELEPHONE 3533

QUEEN'S HOTEL

F. X. E. PROULX, PROP.

Plan américain et européen

Repas à toute heure Table d'hôte et à la carte

Liqueurs et vins supérieurs

Coin des rues du Pont et DesFosses

TELEPHONE 2380

CHRONIQUE LOCALE

A ST-COLOMBAN DE SILLERY

Grande Assemblée Patriotique

La Société St-Jean-Baptiste de St-Colomban de Sillery a tenu hier après-midi, sous la présidence de M. J. B. G. DeVarenne, une assemblée préliminaire pour préparer la célébration de la Fête Nationale, dans la paroisse.

L'assemblée, qui était très nombreuse a été tenue sur le parterre en face de la résidence de M. Joseph L'Heureux, maître de pension.

Les orateurs ont été MM. J. P. Turcotte, M. P. J. E. A. Pin, Horvath Magnan et J. A. Paradis.

Il va sans dire que la note principale de cette assemblée a été de réveiller les traditions et de préparer les voies à une démonstration exceptionnellement enthousiaste pour cette année.

La fête aura lieu le premier dimanche de juillet et consistera en une procession solennelle, cérémonie religieuse à l'église de la paroisse et en des exercices sportifs durant l'après-midi.

Le recrutement des membres de la société a été confié aux jeunes demoiselles canadiennes-françaises.

Pour stimuler leur zèle des prix ont été offerts par MM. Jos. P. Turcotte, H. Magnan et J. E. A. Pin.

La réunion s'est terminée par le chant de O Canada et puis M. L'Heureux a eu la délicatesse d'inviter les officiers de la société, les orateurs et quelques amis à prendre des rafraichissements chez lui.

Noyade à St-Casimir

M. le Dr Jolicœur vient de recevoir un message télégraphique de St-Casimir, lui apprenant qu'un citoyen de cette place du nom de Douville s'était noyé accidentellement hier. Les détails manquent.

Le coroner ira faire enquête aujourd'hui.

L'affaire d'Abbadie-Benoist

Tout le nouveau dans cette affaire c'est que d'Abbadie d'Arast est parti pour la France vendredi après-midi et que Mlle Benoist attend ici la réponse de l'hon. Ministre de l'Intérieur sur son cas.

D'Abbadie avant de partir a déclaré qu'il était heureux de retourner dans son pays afin de balancer la presse parisienne sur tous les points qu'elle publie sur son compte et, pour y mettre fin, il poursuivra plusieurs journaux pour libelle diffamatoire.

PARADE ET MESSE MILITAIRE

Une foule nombreuse s'était portée aux abords des églises St-Jean-Baptiste et St-Mathieu hier matin, ainsi que sur tout le parcours de la procession pour voir passer les militaires qui vont au commandement du Roi.

Tous ces militaires au nombre de 200 se rendaient, les catholiques à l'église St-Jean-Baptiste et les protestants à l'église St-Mathieu.

A l'église St-Jean-Baptiste, c'est le père O'Leary qui a chanté la messe, et au choeur de l'orgue l'Union Musicale, sous la direction de M. Henri Dugal, a exécuté le programme que nous donnerons demain.

AUDITORIUM

Vaudeville et vues animées
5 et 10c.

LEUDI VENDREDI et SAMEDI
le 2 et 3 juin
MATINEE SAMEDI

Madame SHERRY
la plus grande pièce musicale du monde

FILLES
COSTUMES
MISE EN SCENE
MUSIQUE

RIX: Mat. 25c à \$1.50
Soirée 25c à \$2.00

ENCORE UN FEU CETTE NUIT

Plusieurs milliers de dollars en fumée

Un sauve-qui-peut général

La devise du pompier est "Toujours prêt", et malgré les fatigues éprouvées par le feu de St-Roch nos braves étaient encore appelés ce matin à 1 h. 10 pour un incendie qui venait de se déclarer chez M. J. A. Laliberté, tailleur, 144 Côte d'Abraham. Le feu avait commencé au premier étage et ne tardait à se propager chez MM. Morin et Emond, épiciers, puis continuait son oeuvre destructive jusqu'au hangar de M. Pierre A. Drolet, boulanger.

Le logement du haut du magasin Laliberté était occupé par M. Plamondon, pressier à l'Événement.

Les lieux de l'incendie et le lugubre tocsin à cette heure de la nuit avaient réveillé les gens des alentours qui se portèrent sur les lieux, craignant une conflagration.

A l'arrivée des pompiers des No 9, 1 et 2, les flammes faisaient rage dans tout le haut de la maison Laliberté et les hommes de la brigade firent encore là un très bon travail, réussissant à préserver les maisons voisines.

A cette heure matinale on nous écrivons ce rapport, on comprend facilement que nous ne pouvons donner tous les détails de cet incendie qui a causé, dans quelques minutes, des dommages pour plusieurs milliers de dollars.

MM. Morin et Emond n'ont subi des dommages que par l'eau. M. Laliberté, tailleur, on tout a été détruit, n'a que \$600 d'assurances sur son stock et \$1,000 sur la bâtisse.

Les occupants de la maison ont eu beaucoup de misère à se sauver et ils ont fui en habits de nuit.

M. Belleau, qui demeure vis-à-vis sur la rue St-Valier, est le propriétaire du second immeuble et il subit des pertes considérables.

Chez M. Plamondon, les dommages se chiffrent au bas mot à \$200.

Le pompier Sullivan s'est coupé deux doigts par le bris d'une vitre.

On ignore l'origine du feu car quand M. Laliberté s'est rendu à son magasin tard dans la soirée pour chercher son parapluie, il n'a rien remarqué d'anormal.

Les pompiers ont quitté le théâtre de l'incendie à 2 h. 30 cette nuit.

UN FEU A LEVIS

On a craint pour une conflagration

Hier après-midi, vers 3 h. une alarme mandait les pompiers de Lévis pour un incendie qui venait de se déclarer dans l'un des hangars de la maison G. et Ed. Couture.

Un enfant avait mis le feu en jouant près des hangars où il avait allumé un petit feu.

A l'arrivée des pompiers tout était en flammes et on craignait pour une conflagration, car un grand nombre de maisons en bois se trouvaient à proximité de l'édifice, et le chef Marsan pour sauver toutes ces constructions fit entourer le foyer par ses braves pompiers qui au bout d'une heure environ éteignirent les dernières étincelles.

Le hangar a été détruit de fond en comble, ainsi que douze voitures et toutes les marchandises contenues dans la bâtisse, telles que plusieurs barils d'huile et provisions. Les pertes se chiffrent à \$2,500.

Un de Québec, l'incendie semblait être plus considérable et nombreux ont été les téléphones nous demandant des renseignements sur ce feu.

Les pompiers de Lévis qui, on l'a constaté, ont travaillé avec tant de courage et de bravoure au feu de Québec et qui ont reçu les félicitations du maire et des citoyens de cette ville, ont repris là un bien piètre repos des fatigues de la veille.

Oh, vous Madame Sherry

DECEDE SUR UN TRAIN

Après avoir quitté Lévis

Un jeune homme du nom de J. Chapman, employé de l'Intercolonial, à Moncton, est mort subitement peu après être passé à Lévis, hier après-midi.

Souffrant depuis quelques mois d'une maladie qui nécessitait une opération chirurgicale, il se rendait à Montréal pour entrer à l'hôpital, mais son état devint critique sur le train et il mourut peu de temps après avoir passé Lévis.

Le Château Laurier

L'ordre de porcelaine pour le Château Laurier, le nouvel hôtel du Grand Trunk, à Ottawa, a été accordé à la compagnie Théodore Haviland, de Limoges, France. Cette porcelaine est de qualité supérieure et comprend un service régulier, un service pour banquet, un service à thé et un autre service pour l'usage de la suite royale.

Madame Sherry à l'Auditorium

Frappé par un tramway

M. Isaac Montminy a bien failli trouver une mort effreuse samedi soir alors qu'il conduisait une voiture appartenant à son frère.

M. Isaac Montminy passait sur la rue de la Couronne quand, rendu au coin de la rue Fleurie, un tramway portant le No. 229, qui descendait la côte de la Couronne à une allure un peu vive vint frapper la voiture avec violence arrachant complètement la partie d'avant. M. Montminy fut projeté violemment sur la chaussée, mais il fut assez heureux de s'en tirer sans trop de blessures graves. Il ne porte que quelques éraflures à la figure.

La voiture a été passablement endommagée, tant qu'un tramway, il n'a eu que son filet protecteur arraché.

Les gardes moteurs devraient user un peu plus de prudence lorsqu'ils arrivent à cet endroit, qui est si dangereux.

Séparation de biens

Mme Délima Emma Hébert, de la cité de Québec, épouse commune en biens de Napoléon Gignac, entrepreneur vient de demander une action en séparation de biens contre son mari.

Avis de faillite

Dans l'affaire Edmond Tremblay et Fils, manufacturiers à Québec, les susdits faillis ont fait un abandon de leurs biens pour le bénéfice de leurs créanciers, au bureau du protonotaire de la cour supérieure.

Personnel

M. R. Bachand, étudiant, de Notre-Dame de Ham, était de passage à l'Université hier pour y subir des examens.

Madame Sherry s'en vient

TABAC ROSE QUESNEL

Doux et naturel

Guétez Madame Sherry

LES VICTIMES DE LA PICOTE

En bonne voie de rétablissement

M. le Dr Catellier nous apprend que tous les malades retenus actuellement à l'hôpital civique pour la picote sont en bonne voie de rétablissement.

On peut se faire une idée du nombre de personnes qui se sont fait vacciner vendredi, samedi et hier.

M. le Dr Faucher nous disait que la plupart des citoyens se sont conformés de bonne grâce au règlement municipal.

C'est une bonne note pour notre population.

UN CHEVAL SE TUE

Sur le marché Champlain

Toute une panique a été causée hier soir à Québec par un cheval emporté qui s'était échappé du Kent et qui a parcouru à une allure vertigineuse les routes de Beauport, plusieurs rues de Québec et qui est venu se tuer sur les pierres du marché Champlain.

A VENDRE

La maison de Sir François Langelier, 217 Grande Allée. Les trois quarts du prix pourront rester sur la propriété à 5 p. c. d'intérêt. Pour détails s'adresser au Cap. Victor Pelletier, A. D. C. La maison peut être visitée tous les jours de 3 à 6 h. p. m.

Terre à Vendre

A Stoneham, près de l'église, 4 arpents de largeur sur 28 de profondeur bien boisée, à vendre à bonnes conditions

S'adresser à
ARTHUR BOURASSA,
41, Ste. Thérèse.

A VENDRE

Un magnifique Lauch à gazoline mesurant 32 pieds de longueur et huit de largeur tirant d'au 21 pds. 16 force de chevaux engin de première classe construit par la Toronto Gazoline Engine, Co., vitesse 9 mille à l'heure.

S'adresser à
J. K. BOSWELL
90, rue St-Valier
Québec

TABAC ROSE QUESNEL

Doux et naturel

FONDS DE COMMERCE A VENDRE

COMPRENANT

Propriétés, Marchandises, Fournitures et tout le Matériel.

Possession immédiate,
Conditions libérales.

Pour tous renseignements
S'adresser à

Maison E. ROUMILHAC

48-50 Cote du Palais
QUEBEC

Téléphone 1146

E. JACOT

* 95, RUE ST-JOSEPH *

Etablissement Technique et Esthétique pour Montres, Horloges, Bijouteries, Bagues, Joncs, Argenteries, Optique, Diamants et Pierres précieuses. Travail très soigné. SOUVENIR de QUEBEC.

J. E. GAGNON,

OPTICIEN-SPECIALISTE

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle la réfraction et le choix des lunettes

Spécialité: Fabrication de verres

160 rue St-Jean, :: Québec.

La vue examinée gratuitement

LE MAGASIN EST OUVERT JUSQU'À 8 HRS P. M.

ROSE QUESNEL

TABAC FUMER DOUX & NATUREL

ROCK CITY TABACCO LTD QUEBEC

E. A. ANCTIL & Cie

MARCHAND-TAILLEUR

53, RUE BUADE

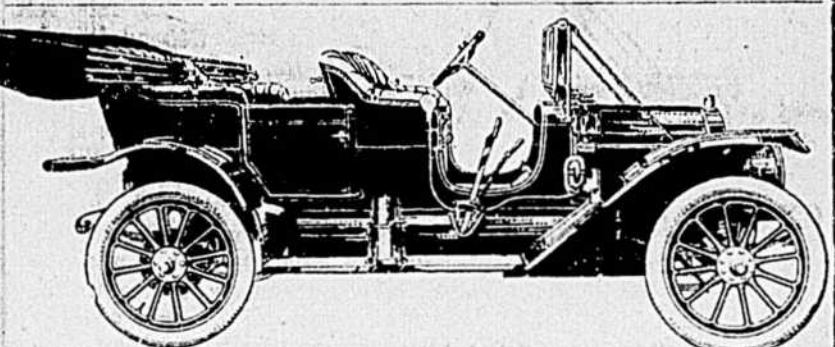
Nous venons de recevoir nos importations du printemps, nous invitons nos amis et le public à venir nous faire une visite.

N. B.—Notre magasin de la rue St-Jean est transporté à 53, rue Buade.

— Téléphone 1680 —

Les fameux chars McLaughlin et Ford

font l'admiration des connaisseurs



Automobiles de louage à des prix modérés

Monsieur: Nous vous sollicitons bien cordialement de venir visiter à notre garage les fameux chars McLaughlin et Ford, vous trouverez un assortiment complet de ces deux célèbres marques de chars ainsi que toutes les accessoires nécessaires pour ces chars, je suis toujours en position de vous fournir les meilleurs renseignements ou démonstration que tous clients désirant honorer de leur confiance. Vous prouventant entière satisfaction étant en position de délier toute compétition, je demeure,

Votre tout dévoué,

Jos. DeVarennes, 279 RUE ST-JOSEPH,
Tel. 2068

PHARMACIE L. E. MARTEL

Notre installation est presque terminée, à notre nouveau poste numéro

79, RUE ST-JOSEPH

Le public est instamment invité à nous faire une petite visite. Il jugera sans doute avec plaisir, quels efforts nous faisons pour améliorer sans cesse et offrir le plus bel assortiment possible de tout ce qui peut se trouver dans une Pharmacie de première classe.

N.B.—Comme par les années passées, nous vendons des Graines de Semences, de Fleurs et de Légumes.

PHARMACIE L. E. MARTEL

79, RUE ST-JOSEPH. TEL. 2483

TELEPHONE 1917

Picard & Bureau

Ingénieurs-Mécaniciens

Bureau privé: 332 rue St-Vallier
Usine: 5 " Laliberté
QUEBEC

| | |
|----------------------|---------------------------------|
| Pompes à vapeur | Élévateur hydraulique et à pom- |
| " " alimenter | voir. |
| " " réservoir | Escaliers et Echelles de Sauve- |
| " " incendie | tage. |
| " " air | Réparations d'automobiles exé- |
| " " air chaud | tées avec soin. |
| " " circuler | Toutes machines pour manufac- |
| " " liqueurs | tures, réparées ou améliorées |
| " " hydraulique | suivant les règles de l'art. |
| Élévateur électrique | |

LES DEPECES DE NUIT

Dépêches de la Presse Canadienne

L'Ouverture du Parc Dominion est marquée par un fatal accident

Montréal, 27.—L'ouverture du Parc Dominion a été marquée par un fatal accident cet après-midi, alors que James C. Underdown, âgé de 32 ans, et demeurant au No 455 de la rue St-Antoine, a été tué sur chemin de fer accidenté.

Underdown était sur le point de terminer son tour, quand rendu à 15 pieds du point d'arrêt, il voulut sauter sur la plate-forme où se tient l'homme qui a charge du chemin de fer.

Il glissa et tomba entre la plate-forme et le char, où il fut écrasé à mort.

La victime de cet accident était célibataire.

Près de 100,000 personnes s'étaient rendues là pour assister à l'ouverture du parc.

C'est le premier accident de ce genre qui se produit au Parc Dominion.

LES PRIX D'HOTEL DIMINUENT A LONDRES

Londres, 27.—Les propriétaires d'hôtels et de maisons de pension qui avaient augmenté les prix des chambres les ont diminués aujourd'hui en s'apercevant qu'ils avaient par ce fait, empêché les étrangers de venir aux fêtes du couronnement.

DESASTRE MARITIME

Panama, 27.—Le steamer Taboga a frappé un rocher près de Punta Mala et a sombré. Cent passagers ont été sauvés, mais on croit que vingt autres ont péri.

MORT HORRIBLE D'UN AVIATEUR

St-Petersburg, 27.—L'aviateur anglais Smith s'est tué aujourd'hui en tombant de son aéroplane d'une hauteur de 125 pieds.

MORT D'UN PRINCE

Copenhague, 27.—Le prince Joseph de Denmark, oncle du roi Frédéric et de la reine mère Alexandra d'Angleterre est mort ce soir de pneumonie. Il était né en 1825.

DERNIERE DEPECES

Mexico City, 28.—La troupe de bandits de Villanera qui avait attaqué le train de Diaz a été poursuivie par les soldats de Madero, cernée et la plupart des bandits ont été fusillés.

Londres, 28.—La famille royale et plusieurs princes indiens ont assisté aujourd'hui à une parade de la Garde Montée.

Parral, Mex., 28.—Plusieurs officiers des troupes fédérales, y compris Jefe Politicos ont été tués, un grand nombre d'autres mis en prison, des magasins ont été pillés et incendiés par des bandits et des insurgés près de Durango et le sud de Chihuahua. Les insurgés n'avaient pas encore appris que la paix avait été conclue.

Voghera, Italie, 28.—L'aviateur Cirri s'est tué devant 20,000 personnes, un nombre desquelles sa femme et ses enfants. Le moteur de son aéroplane a fait explosion et il est tombé d'une hauteur de 650 pieds.

Hommage de reconnaissance des paroissiens de St-Roch au Sacré-Coeur

Grâce au zèle aussi éclairé que fervent d'un pasteur, d'un père qui sait deviner leurs désirs et correspondre d'avance aux inspirations de leur foi, les paroissiens de St-Roch auront l'occasion, samedi prochain, d'assister dans leur temple à une messe d'actions de grâces au Sacré-Coeur. Cette messe solennelle sera célébrée à une heure matinale,

LE PREMIER COUP DE CANON

Assemblée libérale à Farnham

Brillants discours

Farnham, 27.—La première assemblée des libéraux de la province de Québec a eu lieu ici aujourd'hui. L'assistance était nombreuse et enthousiaste.

Les orateurs étaient les honorables Fisher et Lemieux, MM. J. Demers, député de St-Jean et Therville, D. B. Meigs, député de Missisquoi, et Allen, député de St-Jefford. Tous ont prononcé de vigoureuses harangues, qui ont été très applaudies. Tous ont fait ressortir les avantages immenses que le pays retirera de la Réciprocité.

L'hon. M. Fisher a prononcé le principal discours. Il a fait voir que la situation dépendait des conservateurs. Une opposition peut toujours faire trainer les sessions en longueur, mais dans les circonstances la situation est si sérieuse que si l'opposition continue son obstruction, le gouvernement devra en appeler au peuple. On calcule qu'il y aura au prochain recensement trente nouveaux comtés. Si ces comtés-là sont défranchisés, et si les élections se font avant qu'on ait pu renouer les comtés, c'est l'opposition qui en portera toutes les responsabilités, et qui sera battue aux élections comme en 1896, 1900, 1904 et 1908.

Le langage superbe, franc et ferme des orateurs libéraux a produit un grand effet sur la foule, et l'on considère que c'est un beau début pour la campagne de 1911.

immédiatement après la bénédiction des Fonts baptismaux, ce qui permettra d'y participer à un grand nombre de personnes que l'appel au travail ou l'urgence des affaires sollicitent vers les premiers instants du jour. Elles se sentent heureuses d'être invitées à manifester par un acte public leurs remerciements au Sacré-Coeur pour avoir arrêté aux confins d'un quartier voisin les progrès d'une conflagration qui menaçait de dévaster une large partie du grand St-Roch.

L'incendie de samedi dernier éveilla de fort angoissantes alarmes. En voyant les flammes qui détruisaient le théâtre des Variétés et l'importante fabrique Amyot, étendre les ravages de leur fureur et s'alimenter et se grossir de leurs dégâts, les anciens se rappelaient en frissonnant la conflagration du 24 mai 1870 et celle plus épouvantable encore du 14 octobre 1866. Allons-nous avoir une répétition des désastres du passé? Voilà ce que l'on se demandait, et de plus d'un cœur s'élevaient des vœux vers le Ciel. Déjà, messieurs les vicaires de St-Roch étaient rendus près des lieux dévastés, lorsque le Révérend monsieur Lagueux fut rencontré se rendant au même point.

"Monsieur le curé", lui cria-t-on, empêchez que le feu s'étende plus loin." "Le Sacré-Coeur", répondit-il, "auquel les paroissiens de St-Roch pensent à ériger une statue saura bien penser à eux."

La messe d'actions de grâces de samedi prochain sera l'accomplissement d'une promesse que, sur la scène de l'incendie de samedi dernier, le curé de St-Roch a offerte au Sacré-Coeur au nom et pour la sauvegarde de ses paroissiens. Et c'est avec une émotion toute reconnaissante que ceux-ci en ont, dimanche dernier, reçu la nouvelle de la bouche même de leur vénéré pasteur.

Béni soit au Sacré-Coeur! Qu'il soit exalté et glorifié! Concitoyens de St-Roch, faisons larges selon nos moyens, faisons surtout pressés nos souscriptions et nos oboles pour l'érection d'une statue au Sacré-Coeur.

Que cette statue qui Le fera régner en Roi et Protecteur public sur l'une de nos places les plus fréquentées, dise et redise aux générations présentes et futures qu'il régit en Père et Bienfaiteur dans les cœurs pénétrés de son amour.

UN PAROISSIEN,

Qui est Madame Sherry

TABAC CHAMPLAIN

A fumer et chiquer

Un grand feu à St-Roch

Les pompiers étrangers et les militaires à la rescousse

Le quartier industriel de Québec sauvé d'une destruction complète

Les dommages estimés à pres de \$300.000

Le Théâtre des Variétés entièrement détruit---Plus de \$200.000 de dommages à la manufacture Amyot--- Autres établissements et residences détruits de fond en comble

PLUSIEURS POMPIERS BLESSES

Accidents et incidents

Depuis une semaine ou deux, quelques farceurs se plaisaient à sonner, presque tous les jours, de fausses alarmes. Celles qui ont été sonnées samedi n'étaient pas de fausses alarmes, puisqu'elles ont été sonnées par des pompiers mêmes, et puisque, malgré un travail splendide de la part de notre brigade des flammes ont ravagé pour \$250,000 à \$300,000.

Nous avons encore, hélas! à enregistrer une conflagration qui ne le cède certainement pas à celle qui a eu lieu en 1909, à St-Roch, alors qu'un grand nombre de maisons furent la proie des flammes. Jamais peut-être, les flammes ne se sont développées et propagées avec une rapidité aussi effrayante que samedi. Et, lorsque l'on vit tout d'abord les pompiers à l'œuvre au théâtre des Variétés, puis à la manufacture Amyot, on ne put qu'appréhender un feu aussi terrible que celui qui ravagea jadis St-Roch, et qui jeta sur le pavé des centaines et des centaines de familles. Ce n'est qu'après un travail héroïque et avec l'aide d'un détachement de soldats et des brigades voisines, que nos pompiers purent circonscire les flammes et les empêcher de s'attaquer aux nombreuses maisons de bois qui se trouvaient dans les entourages de la rue Dorchester.

Les commencements de l'incendie

L'incendie, dès le commencement, s'est développé avec une rapidité extrême. Lorsqu'on découvrit le feu, celui-ci était déjà considérable.

Le capitaine Talbot, de la station No. 3, causait avec le pompier Martinette. Celui-ci, en re-

ceuse et qui se faisaient déjà menaçantes.

Le chef intermédiaire Walsh, le sous-chef Hamel et les pompiers des stations sus-nommées arrivèrent alors. Le sous-chef Hamel donna un alarme générale, et, peu après, notre brigade au grand complet était là, les hommes prompts comme l'éclair obéissant aux ordres de leurs chefs. Les hommes des stations de Limoilou et de Stadacona vinrent quelques minutes plus tard, ayant été demandés par téléphone.

Le feu prenait, de même que dans les tous entourages, l'excitation était extraordinaire.

De certaines parties de la manufacture Amyot, les flammes s'élevaient à une hauteur extraordinaire, puis, poussées par le vent, allaient s'abattre sur la tourelle située sur le côté de l'édifice, ou sur les maisons voisines, d'où chacun, au milieu d'un brohaha indescriptible, sauvait ce qu'il pouvait.

Il était à peu près une heure ou une heure moins dix. On crai-

Les blessés

Capt. Stepleton No 6, bras cassé
Pompier Couillard, No 4, brûlé à la figure
Pompier Lorenzo Martinette, M. Beaulien, Lorangeur du No 3, blessé à la main
Omer Belanger, No 3, suffoqué
Pompier Jobin, King, Proulx
Pompier Boilanger, suffoqué et contusions
M. Carrier, charretier chez M. Falardeau, blessé par un morceau de fer tombé d'un poteau
Le médecin lui fait 6 points de suture
Sam. Boutet, blessé au cou par un éclat en fer
Plusieurs autres pompiers reçoivent de légères contusions.

Mais le feu se propageait, malgré tout, avec une effrayante rapidité et, la pression d'eau, pour une cause ou pour une autre, semblait très faible.

L'élément destructeur gagna tout d'abord la première des deux maisons de M. Saint-Cyr, Nos 75 et 77, rue Notre-Dame des Anges, puis la seconde, la plus éloignée des Variétés, portant les Nos 71 et 73.

Presqu'au même instant, les flammes mettaient le feu à la manufacture Amyot, puis aux

gnit beaucoup pendant quelques temps, que le poste No. 3 lui-même allait être attaqué par les flammes puis rasé. Une fois même le feu se communiqua à la boule au-dessus du mai; cette boule se trouve à une hauteur de 76 pieds. Des pompiers, après un

(Suite à la 3ième page)

Où aller L'ETE PROCHAIN

Avant de prendre aucune décision, *Consultez-nous* pour vos promenades de vacances, soit par bateaux ou chemins de fer.

Toutes les lignes représentées

HONE & RIVET

Agence générale de voyages

21 RUE BUADE

(vis-à-vis la Basilique)

Tel. 4104

MATERIAUX DE CONSTRUCTION A VENDRE

A GRAND SACRIFICE

Provenant de la Halle Champlain, tels que: portes, châssis soliveaux et beams en pin très sain, longueur 25, 30, 35 pieds, pierres de taille et autres. Le tout doit être enlevé avant 15 jours.

S'adresser sur La Place du Marché

Les dommages

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| Manufacture G. Elie Amyot..... | \$225,000 |
| Pâtisserie des Variétés..... | 12,000 |
| M. Paradis, boutique et maison..... | 5,000 |
| M. Cauchon, atelier et maison..... | 25,000 |
| M. St-Cyr, 2 maisons..... | 4,000 |
| M. Beaulien occupant le Variétés..... | 1,000 |
| M. Drapeau, sièges de théâtre..... | 700 |
| M. J. B. Michaud, Ex-boulangier..... | 500 |
| Chouinard, locataire de St-Cyr..... | 700 |
| M. Gobeil locataire de St-Cyr..... | 500 |
| M. Ad. Trudel locataire..... | 300 |
| M. Gervais locataire..... | 500 |
| M. Ex chef Fitzback..... | 500 |
| Autres pertes..... | 9,000 |
| Total..... | \$284,700 |

gardant dans la rue Notre-Dame des Anges, s'aperçut qu'une épaisse fumée et des flammes s'échappaient de sous le toit et par les portes du théâtre des Variétés. Il avertit le capitaine. Celui-ci vit bien que le feu ravageait déjà tout l'intérieur de l'édifice et, à l'instant, il sonna à la boîte mème de la station (No 83), un alarme qui amena sur les lieux les pompiers des stations 3, 4 et 7, puis 2, 8 et le second détachement de la station No. 7.

Il était alors 12 h. 34.

Tous les hommes du No. 3 se dirigèrent vers les Variétés, tout près de là. Sous les ordres du capitaine Talbot, les uns braquèrent des échelles sur la façade de l'édifice, tandis que d'autres, ayant posé les boyaux à incendie, commençaient à arroser les flammes qui s'échappaient sans

hangars et dépendances en arrière des maisons de la rue Dorchester, à côté des Variétés; chez M. Cauchon, et chez M. Paradis (ancienne maison Carette).

Partout, chez les propriétaires des maisons ou établissements ou

DECES

MCISAN.—Le 25 mai 1911, à l'âge de 68 ans, est décédé accidentellement sieur Charles Moisan, cordonnier.

Les funérailles auront lieu lundi, Départ de la maison mortuaire, 160 rue Latour à 7 h. 45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLAMAND.—En cette ville est décédé le 25 mai courant, à l'âge de 61 ans, Chs. Flamand, ancien restaurateur.

Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant, à 9 h. de sa résidence, No. 57, rue St-Joseph, pour la Basilique et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Empire No 2

Le Clavigraphe "EMPIRE No 2" suit l'"EMPIRE No 1"

Durant de longues années, les experts de la Williams Mfg. Co. ont étudié toutes les améliorations qu'il soit possible d'apporter aux clavigraphes.

Ils ont ensuite étudié comment ces améliorations pourraient s'appliquer à l'EMPIRE.

Une étude sérieuse les a convaincu qu'il est impossible d'améliorer les principes de construction de l'EMPIRE.

Mais on a ajouté, de temps en temps, à tous les clavigraphes, des traits nouveaux-ajoutés grossièrement, en beaucoup de cas, aux vieux comme une arrière pensée.

Les efforts de la "Williams Mfg. Co." les ont réunis ces idées et les ont incorporées, comme partie intégrale de l'EMPIRE No 2, dont la construction est nouvelle du tout au tout et qui est maintenant offert au public,

Demandez la brochure illustrée donnant les détails complets.

CLEMENT & CLEMENT

J. R Chaloult, Prop.

Québec

Phones : 1422, 1534.



AUDITORIUM- 3 SOIRS COMMENCANT JEUDI 1er JUIN

MATINE SPECIALE SAMEDI

PRIX MAT-25 à \$1.50 SOIREE-25 à \$2.00

SIEGES MAINTENANT EN VENTE

LA PLUS GRANDE COMEDIE MUSICALE

"SHE'S THE TOAST OF THE TOWN"

Orchestre Augmenté Specialement

THE RAGE OF TWO CONTINENTS

WOODS, FRAZEE, & LEDERER

PRESENT

THE WORLD'S GREATEST MUSICAL HIT



MADAME SHERRY

A FRENCH VAUDEVILLE IN 3 ACTS

THE SENSATIONAL NEW YORK NEW-AMSTERDAM THEATRE PRODUCTION

WITH ITS SPECIAL CAST STUNNING SCENES IRRESISTIBLE COMEDY SPECIAL ORCHESTRA AND ALL THOSE ENCHANTING MELLIES.

INCLUDING

"EVERY LITTLE MOVEMENT HAS A HEARING ALL ITS OWN"

L. D. BLAIS

Ci-devant chez, BOSWELL & BROSS

Comptable, liquidateur, agent d'immeubles, et marchand à commission.

Compromis entre créanciers et débiteurs, règlements de faillites et administration de succession.

Bureau: 125 rue Dorchester, TEL. 4148 QUEBEC.

Voulez-vous vous assurer contre le feu. Voulez-vous vous assurer contre les accidents. Voulez-vous vous assurer sur la vie.

Voulez-vous acheter ou vendre une propriété.

Adressez-vous à

A. J. DEGUISE

Agent d'assurances et d'immeubles

248, Rue St-Joseph

Bloc Leclerc. Téléphone 3166